

S

SABINE. *Sabina folio Tamarisci Dioscoridis.* C. B. P. Tub. Icon. *Angl.* Savine. *Ital.* Savina. *Allem.* Sevenbaum, Sadebaum, Maegdebaum.

La *Sabine* est un arbrisseau toujours verd, qui s'éleve très-peu, mais qui s'étend beaucoup en largeur. On cultive cet arbrisseau dans les jardins. Ses feuilles qui sont d'usage, sont très-petites, fort dures, âpres & d'un verd assez foncé. Leur odeur est très-forte & désagréable, leur saveur est âcre & brûlante.

La *Sabine* est un remède très-actif & très-stimulant. Elle renferme une grande quantité d'huile essentielle, dont je parlerai dans les procédés. Elle est incisive, apéritive, diurétique, âcre & emmenagogue; mais on ne doit l'employer, surtout en cette dernière qualité, qu'avec beaucoup de circonspection, & que dans les cas d'inertie & d'affaiblissement dans lesquels les irritans âcres peuvent convenir. On sçait que l'usage inconsidéré qu'on fait de la *Sabine*, est suivi d'hémorragies de matrice souvent très-funestes. On doit être aussi très-réservé sur l'usage qu'on en pourroit faire dans la vue d'accélérer un accouchement trop lent, de faciliter la sortie du Placenta, ou de rétablir le cours des vuidanges supprimées. Les remèdes stimulans conviennent rarement dans ces circonstances, & la *Sabine* encore moins. Cette plante passe encore pour être antivermineuse. On employe aussi la *Sabine* extérieurement comme résolutive & détersive âcre. On donne les feuilles de la *Sabine* en poudre à la dose de quelques grains, en infusion dans l'eau ou dans le vin. La Pharmacopée de Londres prépare un *Extrait* avec les feuilles de *Sabine*. Celle de Paris les fait entrer dans l'*Eau Hystérique*, dans le *Syrop d'Armoise*, dans l'*Onguent Martiatum*, & dans la *poudre d'Acier*.

Il y a encore une autre espèce de *Sabine* qu'on cultive dans les jardins & qu'on substitue à la première. Elle est un peu moins âcre & moins irritante, on la nomme SABINE

A FEUILLES DE CYPRES. *Sabina folio Cupressi*. C. B. P.
Sabina foemina. Tab: Icon.

SAFRAN. *Crocus Sativus*. C. B. P. & I. R. H. *Angl.*
 Saffron. *Ital.* Croco. *Allem.* Saffran.

On donne le nom de *Safran* à des filamens aplatis qui sont la continuation du pistile d'une plante bulbeuse du même nom. Cette plante se cultive dans le Levant, & dans plusieurs autres pays de l'Europe. On la cultive dans plusieurs Provinces de France, telles que la Guyenne, le Languedoc, la Beauce & le Gatinois. Le *Safran* de cette dernière Province est fort estimé & ne le cède point à celui du Levant. La fleur de *Safran* est liliacée, & d'une couleur qui approche de celle du gris de Lin. Outre les étamines qui s'élevent du fonds de cette fleur, on voit sortir un pistile blanchâtre, qui se divise en trois branches d'un rouge foncé. Ces trois branches s'élargissent à leurs extrémités supérieures, & sont découpées en maniere de crête. Ce sont ces productions ou ces allongemens du pistile auxquelles on donne proprement le nom de *Safran*. On les sépare du reste de la fleur, & on les trouve dans les boutiques sous la forme de filets aplatis, d'un rouge très-foncé, & tirant sur le pourpre, mais dont la partie inférieure est blanchâtre. Leur odeur est très-pénétrante, & fort aromatique, elle porte à la tête, & cause même l'ivresse; phénomène qu'on remarque fréquemment dans les femmes qui sont ordinairement chargées de faire la récolte du *Safran*, & de séparer les filets du pistile du reste de la fleur. La saveur du *Safran* est légèrement âcre, subtile, & laisse sur la langue une impression qui lui est particulière, & qu'on ne sçauroit décrire. On doit choisir le *Safran* gras, flexible, qui tache les mains lorsqu'on le froisse, d'une belle couleur rouge foncé, & d'une odeur forte. On doit rejeter celui qui est trop humide ou trop sec, dont l'odeur & la saveur sont foibles, & dont la couleur est trop pâle, ou tirant sur le noir.

Le *Safran* est composé de molécules huileuses & spiritueuses très-mobiles; mais il est difficile de déterminer si cette substance tient plus de la nature gommeuse que de la résineuse. Ces deux principes paroissent s'y trouver dans

une telle proportion que les menstrues aqueux & les spiritueux agissent également sur le *Safran*. En effet on obtient une teinture également chargée de la couleur & de l'odeur du *Safran*, soit par l'eau, soit par l'Esprit de vin. Cependant le *Safran* paroîtroit tenir plus de la nature gommeuse que de la résineuse, puisque l'Ether n'en tire qu'une légère couleur ambrée, & que cette liqueur précipite sous la forme d'une matière gommeuse liquide, la teinture de *Safran* faite par l'Esprit de vin (a).

Le *Safran* est mis au nombre des remèdes calmans, antispasmodiques, carminatifs, cordiaux, stomachiques & emmenagogues. Les observations prouvent que cette substance paroît mériter une partie de ces titres. Le *Safran* calme souvent les mouvemens spasmodiques par une qualité à-peu-près semblable à celle des narcotiques; mais on doit être circonspect sur son usage. Car l'espèce d'ivresse qu'il cause, comme je l'ai déjà fait remarquer, & dans laquelle paroît consister sa vertu sédative, peut causer les accidens communs aux narcotiques, surtout à l'*Opium*. Ceux du *Safran* ne paroissent cependant ni aussi durables ni aussi dangereux que ceux des opiatiques, mais il s'en faut bien aussi que les effets calmans & narcotiques du *Safran*, soient aussi certains que ceux de l'*Opium*. On regarde d'après les Anciens, le *Safran* comme propre à combattre la tristesse, & à causer une gaieté qui dégénéreroit même en ris immodéré, si on donnoit cette substance en dose trop forte. M. Boerrhaave attribue cette propriété à l'*Extrait de Safran* dans ses *Elemens de Chymie* (b). Mais on peut douter de cette vertu singulière du *Safran*: du moins il est rare de pouvoir observer ces phénomènes dans les malades auxquels on fait faire usage de cette préparation de *Safran*. Peut-être que des doses plus fortes feroient appercevoir cette joie immodérée dont ont parlé les Anciens, & que M. Boerrhaave regarde, d'après eux, comme des symptômes qui suivent l'usage de cette substance. Cependant on n'apperçoit point dans l'usage

(a) Voyez la Dissertation sur l'Ether de M. Baumé, pag. 174. || (b) *Elem. Chymie*, tom 2. pag. 153.

ordinaire, rien qui puisse faire soupçonner cette propriété. Le *Safran* dont les principes paroissent actifs & portent de la chaleur, convient dans les maladies d'atonie de l'estomac, lorsque les fibres de ce viscere sont privées du mouvement nécessaire à aider la digestion des alimens. La facilité qu'il a de se mêler avec les liqueurs aqueuses, rend en même-tems cette substance propre à se porter dans les vaisseaux les plus déliés. C'est peut-être par cette raison qu'il communique son action à l'Uterus. On sçait par des observations souvent répétées, que le *Safran* est un des remèdes les plus propres à solliciter les vaisseaux de la matrice, & à faciliter l'éruption des Regles. Plusieurs femmes s'en servent avec succès dans le tems de leurs menstrues, & observent que cet écoulement périodique vient plus facilement & est aidé par une dose légère, soit en substance, soit en infusion théiforme du *Safran*. M. Cartheuser rapporte d'après le Docteur Ferdinand Hertodt (a), une expérience singuliere, qui prouve la facilité qu'a le *Safran* de pénétrer dans les plus petits vaisseaux, & de se porter principalement dans ceux de la matrice. M. Hertodt mêla dans les alimens d'une chienne qui étoit pleine, une certaine quantité de *Safran*. Il lui fit même prendre jusqu'à zij. de cette substance, les trois derniers jours qui précéderent celui où elle devoit mettre bas; il l'ouvrit, & trouva la liqueur de l'Amnios teinte en jaune. La peau des petits chiens qui s'y trouverent, étoit aussi teinte d'une couleur safranée dans plusieurs endroits. Le Chyle qu'il trouva dans les veines lactées de cette chienne, avoit sa blancheur ordinaire.

La dose du *Safran* en substance est depuis gr. ij. iij. iv. jusqu'à x. ou xij. & ʒj. On augmente cette dose lorsqu'on l'employe en infusion dans l'eau ou dans le vin. On a soin de retrancher la partie blanche qu'on trouve au bas des filets. On doit toujours se souvenir que le *Safran* porte souvent son impression sur la tête, qu'il la rend pesante, & qu'il peut causer d'autres accidens, si sa dose est trop forte, & qu'il soit donné mal-à-propos. On doit surtout l'em-

(a) *Miscell. Acad. Nat. Cur.* Dec. 2. ann. 1. obs. 60.

ployer

ployer avec circonspection dans les sujets plethoriques. On employe le *Safran* à l'extérieur comme discutif & résolutif. On s'en sert surtout dans les Collyres qu'on prescrit dans les petits véroles, pour empêcher l'impression que la matiere varioleuse peut faire sur les yeux. On fait aussi entrer le *Safran* dans les cataplasmes résolutifs. On prépare aussi un *Extrait* avec le *Safran* dont j'ai déjà parlé dans cet article, & dont je donnerai le procédé. La Pharmacopée de Londres fait entrer le *Safran* dans la *Thériaque* & le *Mithridate*, dans le *Vin* qui porte son nom, dans le *Vin aloëtique alkalin*, dans la *teinture de Rhubarbe vineuse*, & dans la *spiritueuse*; dans l'*Elixir d'Aloës*, dans le *Syrop* qui porte son nom, dans les *Pilules de Rufus*, dans celle de *Syrax* & dans la *Confection Cardiaque*. Celle de Paris employe le *Safran* dans la *Teinture stomachique*, dans l'*Elixir de propriété*, dans le *Laudanum liquide de Sydhenam*, dans le *Collyre fortifiant*, dans les *Pilules balsamiques de Morton*, dans celle de *Cynoglosse* & de *Becher*, dans le *Philonium Romanum*, la *Confection Hamec*, la *Thériaque céleste*, l'*Hière Picre*, &c. dans l'*Onguent hémorrhoidal*, dans les *Emplâtres de Vigo*, de *Mucilage*, &c. & dans plusieurs autres compositions.

SAGAPENUM ou GOMME SERAPHIQUE. *Sagapenum* & *Serapinum*. officin. *Angl.* Sagapenum. *Ital.* Serapino & Sagapeno. *Allem.* Sagapen.

Le *Sagapenum* est une Gomme-résine qu'on nous apporte de Perse & de quelques autres endroits du Levant. On la trouve en larmes & en grosses masses d'une couleur roussâtre extérieurement; blanchâtre & terne intérieurement. Son odeur est forte & fétide, & lorsqu'on en jette sur les charbons ardents, cette odeur approche de celle de l'ail. Sa saveur est âcre, amère & désagréable. On doit le choisir le plus clair & le plus transparent qu'il est possible. Il doit plier sous les doigts lorsqu'on le manie, & son odeur doit être pénétrante. On en trouve en morceaux gras, d'une couleur obscure, mêlés de matieres hétérogenes. Ce dernier a besoin d'être purifié par le vinaigre. On doit choisir le premier pour l'usage intérieur. On ne connoît point la plante d'où découle cette Gomme-résine. Il y a lieu de croire que c'est

une plante du genre des ferulacées, par les tiges & les graines qu'on trouve souvent mêlées avec le *Sagapenum* (a).

Le *Sagapenum* contient plus de parties gommeuses que de résineuses. Ses qualités approchent beaucoup de celles du Galbanum, & de l'Assafœtida; mais il paroît un peu moins vif que ce dernier. On employe le *Sagapenum* à l'intérieur comme tonique, apéritif, antihystérique, emménagogue & fondant. Extérieurement il est atténuant, maturatif & résolutif. Sa dose à l'intérieur est depuis gr. x. ou xij. jusqu'à ʒß. ou ʒij. On le donne en bol & en pilules. On l'employe rarement seul, & on le donne en petite dose, joint à d'autres substances analogues à la maladie qu'on veut combattre. Le *Sagapenum* entre dans la *Thériaque*, dans le *Mithridate*, dans la *Poudre de Myrrhe composée*, dans les *Pilules Gommeuses*, & l'*Electuaire de Bayes de Laurier* de cette Pharmacopée. Il entre encore dans les *Pilules Hystériques*, l'*Hiéra dia colocynthidos*, les *Emplâtres Diabotanium*, grand *Diachylum*, de *Mucilage*, &c. du Dispensaire de Paris.

SALSEPAREILLE. *Salsaparilla*, & *Sarsaparilla*. officin. *Angl.* Sarsaparilla. *Ital.* Salsapariglia. *Allem.* Sarsaparill.

On nomme *Salsepareille* la racine d'une plante qui croît au Perou & dans la nouvelle Espagne, & qui est nommée *Smilax aspera Peruviana*, sive *Salsaparilla*. C. B. P.

Cette racine est ordinairement de la grosseur d'une plume ordinaire, très-longue & flexible. Son écorce extérieure est d'un roux cendré; intérieurement elle est blanche, mollasse, un peu farineuse; elle n'a point d'odeur; sa saveur est foible, très-légèrement amère; elle laisse un peu de visqueux dans la bouche. On apporte aussi du Bresil une racine de *Salsepareille* de Maranthon ou de Marahan. Cette dernière est beaucoup moins estimée que la première, qu'on doit choisir grise en-dessus, facile à fendre, & qui doit teindre en couleur rouge l'eau dans laquelle on la fait bouillir. On doit rejeter celle qui est cariée, & qui répand une espèce de farine lorsqu'on la fend.

Cette racine est mise au nombre des diaphorétiques &

(a) Vide Geoffroy *Mat. Med.* tom. 4.

sudorifiques ; on prétend même que les Peruviens & les Peuples du nouveau Monde, s'en servent avec succès pour la guérison des maladies vénériennes ; mais les essais qu'on a tentés en Europe, n'ont pas confirmé ce qu'on avoit avancé sur cet objet. On peut même douter avec M. Cartheuser, qu'elle ait la vertu diaphorétique qu'on lui attribue ; ses principes paroissent peu actifs. Le goût ni les différens Extraits qu'on en retire, n'y font rien appercevoir qui puisse favoriser l'opinion qui la fait regarder comme stimulante & sudorifique. Si on a observé quelquefois que la transpiration, soit sensible soit insensible, augmentoit après l'usage de la décoction de cette racine, on peut peut-être autant l'attribuer à l'eau chaude seule qui lui seroit de véhicule, qu'aux parties même de cette racine que l'eau pouvoit avoir extraites. On sçait en effet que les boissons simples aqueuses & chaudes, facilitent souvent, & déterminent même les évacuations qui se font par les pores de la peau. La *Salsepareille* paroît seulement détersive. On l'employe ordinairement en décoction à la dose de $\zeta\beta$. ou de $\zeta\jmath$. On peut même augmenter cette dose sans aucun danger. La racine de *Salsepareille* n'entre dans aucune préparation de ce Dispensaire. Celui de Paris l'employe dans la *Décoction sudorifique*, dans la *Décoction antivénérienne laxative*, le *Syrop de Viperes*, & la *Poudre arthritique purgative*.

SANG-DRAGON. *Sanguis Draconis*. officin. *Angl.* Dragon's Blood. *Ital.* Sangue di Drago. *Allem.* Drachen-Blut.

Le *Sang-Dracón* est une résine sèche, inflammable ; d'une couleur d'un rouge foncé & presque brun à l'extérieur, d'un rouge de sang intérieurement, & lorsqu'il est pilé. Il n'a ni odeur ni saveur sensible. Lorsqu'on le brûle, il répand une odeur légèrement balsamique. On le retire d'un arbre qui croît dans les Isles Canaries, & dans la Jamaïque. Cet arbre s'éleve assez haut ; on le connoît sous le nom de *Draco Arbor*. *Clusii* & utriusque *Baulini*. *Palma Prunifera foliis Yuccæ*, *equâ sanguis Draconis officin.* *Commel.* H. *Amstel.* On retire aussi cette résine de quelques autres espèces d'arbres qui croissent dans les Indes orienta-

les. On trouve dans les boutiques une autre résine molle, fluide, tenace, inflammable, & de couleur rouge, à laquelle on donne aussi le nom de *Sang-Dragon*. On n'emploie ordinairement que la première espèce, quoique la seconde paroisse en differer très-peu. On doit choisir le *Sang-Dragon* pur, & prendre garde qu'il ne soit alteré ou avec le bol d'Armenie, ou avec des briques. La fraude est assez aisée à appercevoir, parce qu'une masse donnée de cette résine, doit se dissoudre entierement dans l'Esprit de vin, au lieu que le bol ou les briques se précipitent.

Le *Sang-Dragon* est astringent, on l'emploie en cette qualité à l'intérieur & à l'extérieur; mais son indissolubilité dans les liqueurs aqueuses, montre qu'il ne peut pas être d'une grande utilité dans plusieurs circonstances dans lesquelles on l'emploie à l'intérieur. Extérieurement il est desiccatif & astringent. Il entre dans l'*Emplâtre confortative* de cette Pharmacopée, & dans le *Dentrifique*, l'*Emplâtre styptique*, les *Pilules* & la *Poudre astringente*, & l'*Alun teint* de celle de Paris.

SANTAL. *Santalum*. officin.

On trouve dans les boutiques trois sortes de bois auxquels on donne le nom de *Santaux*, & qu'on distingue par leur couleur.

SANTAL ROUGE. *Santalum Rubrum*. officin. *Angl.* Red Saunders. *Ital.* Sandolo Rosso. *Allem.* Rothes Sandel-Holts.

Le *Santal Rouge* est un bois dur & compact dont les fibres paroissent obliques. Extérieurement sa couleur est d'un rouge très-foncé & presque noirâtre. Intérieurement il est d'un rouge plus vif, il n'a point d'odeur ni presque de saveur, il laisse seulement une légère astringtion. On nous apporte ce bois des Indes orientales, & surtout de la Côte de Coromandel. L'arbre qui le produit est nommée *Pantoga*. On vend quelquefois du bois de Bresil pour le *Santal Rouge*; mais la couleur du premier est plus claire, & d'un rouge tirant un peu sur le jaune.

Le *Santal Rouge* est légèrement astringent; mais en général il paroît avoir peu de vertus. On ne l'emploie ordi-

nairement que dans les compositions pharmaceutiques, dans lesquelles on l'a conservé. Le *Santal rouge* est le seul qu'emploie la Pharmacopée de Londres: elle le fait entrer dans l'*Esprit de Lavande composé*, & dans le *Baume de Locatelli*; le Dispensaire de Paris le fait entrer dans l'*Electuaire Diaprun*, dans les *Tablettes stomachiques*, &c.

SANTAL CITRIN. *Santalum Citrinum, vel Flavum.* officin. *Angl.* Yellow Saunders. *Ital.* Sandalo Cedrino. *Allem.* Gelber Sandel.

Cette espèce de *Santal* est dure & solide; ses fibres sont droites; sa couleur est citrine, ou d'un jaune pâle; son odeur est balsamique & agréable, & tient un peu de celle des Roses; sa faveur est aromatique, & laisse une légère amertume dans la bouche. On nous apporte le *Santal Citrin* du Royaume de Siam, & de quelques autres endroits des Indes orientales. L'arbre dont on le tire s'éleve à la hauteur des Noyers & se nomme *Sarcanda*.

Le *Santal Citrin* contient une huile essentielle qu'on en peut retirer par la distillation. Cette huile a une odeur très-pénétrante & qui tient un peu de celle de l'ambre & du musc. Hoffman (a) dit qu'on peut retirer du *Santal Citrin*, par le moyen de l'*Esprit de vin*, un Baume d'une consistance un peu fluide. Ce Baume est d'une couleur brune, d'une odeur assez agréable, & ressemble beaucoup au Baume du Pérou. Le bois de *Santal Citrin* est mis au nombre des remèdes nervins & cordiaux. Les parties actives & résineuses qu'il contient, le rendent propre à remplir ces vues. On en fait cependant peu d'usage, si ce n'est dans les compositions pharmaceutiques, & on lui préfère avec raison, plusieurs autres remèdes de ce genre dont les vertus sont plus connues, & ont été confirmées par des observations répétées. On peut le donner en infusion dans le vin ou dans l'eau, à la dose de ʒʒ. jusqu'à ʒij. Ce bois entre dans le *Syrop de Chicorée composé*, dans le *Syrop Magistral astringent*, dans le *Syrop de Vipères*, dans l'*Electuaire Diaprun*, la *Confection d'Hyacinthe* & celle d'*Alkermes*, dans les *Tablettes stomachiques*, &c.

(a) *Observat. Physico-Chymie.* tom. 2. pag. 467.

du Dispensaire de Paris, qui en tire une *Eau* & une *Huile essentielle* par la distillation.

SANTAL BLANC. *Santalum Album.* officin. *Lignum odoratum candidum.* Cæsalp. *Angl.* White Saunders. *Ital.* Sandalo Bianco. *Allem.* Weisser Sandel-Holts.

Ce bois paroît venir du même arbre que le précédent (a), dont il n'est que la partie extérieure, ou l'aubier. Sa couleur est beaucoup plus pâle que celle du *Santal Citrin*, & presque blanche: il n'a qu'une odeur & une saveur très-foible. Il paroît que le *Santal Blanc* n'est pas d'une grande utilité; cependant on l'a conservé dans les compositions officinales. Le Dispensaire de Paris le fait entrer dans l'*Electuaire de suc de Roses*, dans les *Tablettes stomachiques*, &c. Il entre encore dans la *Poudre nommée des trois Santaux*, parce qu'elle est composée de ces trois substances:

SARCOCOLLE. *Sarcocolla.* officin. *Angl.* Sarcocol. *Ital.* Sarcocolla. *Allem.* Fleischleim-Gummi.

La *Sarcocolle* est une gomme mêlée de quelques parties résineuses qu'on nous apporte de Perse & d'Arabie. On ne sçait point qu'elle est la plante ou l'arbre qui produit ce suc concret. On trouve la *Sarcocolle* en larmes ou en petites masses friables, & qui s'égrainent aisément. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre ou rougeâtre. Quelques-unes de ces parties sont d'un blanc assez éclatant. Elle a peu ou même point d'odeur. Sa saveur est douce, fade, & mêlée d'une amertume & d'une âcreté désagréable. On trouve de la *Sarcocolle* en masses brunes, & remplie de saletés. On doit rejeter cette dernière. On n'employe la *Sarcocolle* qu'à l'extérieur. Elle est détersive, consolidante & cicatrisante. Elle entre dans la *Poudre de Céruse composée* de cette Pharmacopée, & dans les *Trochisques blancs de Rhafis*, & l'*Emplâtre Opodeltoch* de celle de Paris.

SASSAFRAS. *Sassafras.* officin. *Lignum Pavanum.* J. B. *Angl.* Sassafras. *Ital.* Sassafras & Sassafrasso. *Allem.* Sassafras, Fenchel-Holts.

Le *Sassafras* est un bois assez léger & spongieux, revêtu

(a) Geoffroy *Mat. Med.* tom. 2.

d'une écorce de couleur cendrée à l'extérieur, rougeâtre & ferrugineuse à l'intérieur. La substance ligneuse est d'un blanc jaunâtre tirant sur le roux; son odeur est aromatique & agréable; sa faveur est aussi aromatique avec une légère âcreté. L'odeur de l'écorce est plus pénétrante que celle du bois, & approche de l'odeur de Fenouil. Le *Sassafras* paroît être la racine ligneuse, plutôt que le bois même d'un arbre qui croît dans plusieurs Provinces de l'Amérique, surtout dans le Brésil, la Virginie & la Floride. Cet arbre qui s'éleve assez haut, est nommé *Sassafras arbor ex Florida ficulneo folio*. C. B. P. *Laurus foliis integris, trilobis*. Linn. H. Cliff.

L'écorce de *Sassafras* contient plus d'huile essentielle; & paroît plus active que le bois même. Le *Sassafras* est incisif, détersif, diaphorétique & sudorifique. On l'emploie avec utilité dans les maladies dans lesquelles la lenteur de la limphe est capable de causer des obstructions, entretenues par la foiblesse des organes qui ont besoin d'être sollicités. Telles sont la Cachexie, plusieurs maladies de la Peau, les Fleurs blanches qui dépendent d'atonie, &c. On l'emploie aussi dans les maladies Vénériennes. On fait usage ordinairement du *Sassafras* en décoction. Sa dose est depuis ℥ʒ. jusqu'à ℥j. ou ℥ij dans ℔ij. d'eau commune. On le donne aussi en infusion dans le vin. On trouvera dans cette Pharmacopée le procédé destiné à retirer l'huile essentielle de *Sassafras*. La même Pharmacopée fait entrer le *Sassafras* dans l'*Eau de Chaux composée*. Ce bois entre aussi dans la *Décoction sudorifique*, dans la *Décoction antivénérienne laxative*, &c. & son écorce dans les *Gouttes anodines d'Angleterre*, du Dispensaire de Paris.

SAUGE ORDINAIRE ou GRANDE SAUGE. *Salvia major an Sphacelus Theophrasti?* C. B. P. & I. R. H. *Angl.* Sage. *Ital.* *Salvia*. *Allem.* *Salbey*.

On employe les feuilles & les fleurs de cette plante qu'on cultive dans les jardins. Les feuilles de la *Sauge* sont opposées, larges, un peu épaisses, obtuses, d'une couleur blancheâtre, & remplies de petites élévations superficielles qui les font paroître comme chagrinées. Leur odeur est fort

aromatique & pénétrante ; leur faveur est aussi aromatique ; âcre, avec une légère amertume. Les fleurs de *Sauge* naissent en forme d'épi aux sommets des rameaux de cette plante ; elles sont labiées, de couleur ordinairement bleue ; elles ont peu d'odeur, mais le calice qui les renferme, & qui est découpé en cinq parties, en a beaucoup.

La *Sauge* est du nombre des plantes aromatiques dont j'ai eu occasion de rapporter plusieurs fois les vertus. Elle paroît être une des plus actives & des plus pénétrantes. On l'emploie à l'intérieur & à l'extérieur. On recommande ses feuilles en infusion théiforme dans les langueurs d'estomac, & dans les cas d'atonie de ce viscere. Les feuilles de *Sauge* entrent dans la *Poudre contre la Rage*, l'*Emplâtre de Bétouine*, &c. Ses sommités fleuries entrent dans la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, dans le *Vinaigre antiseptique*, dans le *Baume Tranquille*, dans l'*Elixir de Vitriol*, &c. Ses fleurs dans le *Syrop de Stæchas*, dans le *Baume Opodeltoch*, &c. du Dispensaire de Paris, qui en retire une *Eau spiritueuse* & une *Huile essentielle* par la distillation. On emploie aussi quelquefois une autre espèce de *Sauge*, nommée

PETITE SAUGE ou SAUGE DE PROVENCE. *Salvia minor aurita*, & *non aurita*. C. B. P. & I. R. H. Elle ne diffère de la précédente que par la petitesse de ses feuilles, qui sont en même-tems plus blanches & souvent garnies à leur base de deux autres petites feuilles en forme d'oreilles. Son odeur est plus forte que celle de la *Sauge* ordinaire. On la cultive aussi dans les jardins. Le Dispensaire de Paris l'emploie dans l'*Eau Vulnérable*.

SAVON DUR D'ESPAGNE. SAVON D'ALICANT. *Sapo durus Hispanicus*. officin. *Angl.* Spanish Soap. *Ital.* Sapone di Spagna. *Allem.* Spanisch Seife.

Personne n'ignore que le *Savon* est un composé d'huile unie intimement à un alkali fixe rendu caustique par la chaux qu'on y ajoute. Les différentes matières qu'on emploie pour former le *Savon*, rendent ce composé plus ou moins pur, & d'une consistance plus ou moins ferme. Ces différences constituent diverses sortes de *Savons*. Les uns solides, sont connus

connus

connus communément sous le nom de *Savons blancs*, quoique leur couleur soit quelquefois un peu bleuâtre, ou variée de différentes couleurs, & comme marbrée par les substances ordinairement métalliques qu'on leur ajoute; les autres sont d'une consistance molle, & même un peu liquide, d'une couleur verdâtre plus ou moins foncée. On a nommé cette dernière espèce

SAVON NOIR ou **SAVON MOL.** *Sapo mollis.* officin.
Angl. Soft Soap. *Ital.* Sapone molle. *Allem.* Weick Seife.

On se sert pour la composition des *Savons blancs* ou solides, de l'alkali de la soude, & de l'huile d'olives. Plus cette dernière est pure, plus le *Savon* est estimé. La bonté & le choix de la soude contribuent aussi à la perfection de cette substance. Le *Savon d'Alicant* passe pour être un des meilleurs en ce genre. J'ai donné dans une Note (page lviii. de l'*Exposition du Comité*) d'après un Mémoire de M. Geoffroy, les proportions d'huile, de soude, & de chaux qui entrent dans la composition de ce *Savon*. Le *Savon blanc* que l'on fait en Provence ne cède point à celui d'*Alicant*, lorsqu'il est bien choisi. On a donné souvent au *Savon blanc* de Provence, quoiqu'improprement, le nom de *Savon de Gènes*, & quelquefois de *Venise*. Cette dernière dénomination indique en général dans plusieurs Pharmacopées le *Savon blanc*; en sorte que le nom de *Savon blanc* & de *Savon de Venise*, sont presque synonymes.

Le *Savon noir* est fait de matières moins pures; & au lieu d'employer l'alkali de la soude, on se sert de l'alkali fixe ordinaire, tiré de la potasse ou des cendres gravelées. Les huiles qu'on fait entrer dans cette espèce de *Savon*, sont celles de *Navette*, de *Colsa*, de *Noix*, &c. Ces huiles plus grasses & moins pures que celles d'olives, rendent aussi ce *Savon* d'une odeur & d'une saveur plus désagréable. On emploie même quelquefois dans la composition du *Savon noir*, des huiles de poissons, mais ces dernières sont ordinairement d'une odeur fort désagréable. Les *Savons noirs* nous viennent de Picardie, de Flandres & d'Hollande. Le *Savon* est d'un très-grand usage en Médecine, soit à l'intérieur, soit extérieurement: c'est un des meilleurs fondans qu'on

R 5

employe. Je n'entrerai pas actuellement dans un plus grand détail sur son usage : j'en parlerai à la suite du procédé du *Savon* qu'on trouvera dans cette Pharmacopée : car, quoique les *Savons blancs* d'Alicant & de Provence soient formés de matieres assez pures, on préfère cependant presque toujours, pour l'usage intérieur, celui qu'on prépare dans les boutiques ; on choisit l'huile d'olives ou d'amandes la meilleure, & on le fait avec plus de soin que dans les grandes manufactures. On employe le *Savon d'Alicant* dans les *Pilules de Mademoiselle Stephens pour la Pierre*. Ce *Savon* fait la base de ce fameux remède. Il entre encore dans l'*Emplâtre de Savon*, & le *Liniment savoneux* de cette Pharmacopée, & dans le *Baume Opodeltoch* de celle de Paris. Le *Savon noir* est légèrement caustique, & plus que le *Savon blanc*. On peut s'en servir en qualité de détersif, en l'adoucissant par l'addition d'une huile ou d'une matiere grasse. La Pharmacopée de Londres le fait entrer dans le *Caustique doux ordinaire*.

SCAMMONÉE. *Scammonium officin. Angl. Scammony. Ital. Scammonia. Allem. Pugirender-Winden-Saft.*

La *Scammonée* est une suc résineux un peu gommeux, sec & friable, d'une couleur légèrement cendrée, & un peu jaunâtre extérieurement, d'un gris noirâtre intérieurement. Son odeur est désagréable, fétide, & excite des nausées, ainsi que sa saveur qui est âcre. On trouve deux espèces de *Scammonée* dans les boutiques, l'une nous vient d'Alep, & est la plus estimée ; elle est légère, & d'une couleur moins noire que la seconde qui nous vient de Smyrne. Cette dernière est fort compacte, pesante, d'une couleur noire & foncée, plus difficile à mettre en poudre que celle d'Alep. Ces deux espèces de *Scammonée* sont tirées de la racine d'une plante du genre des *Convolvulus*, nommés en françois *Lisferons*. Cette plante est connue sous le nom de *Convolvulus Syriacus* & *Scammonia Syriaca*. Moriss. Hist. Oxon. & I. R. H. *Scammonium Antiochenum*. Lob. Icon. Il paroît que c'est par l'incision qu'on fait à la racine de ce *Convolvulus* qu'on retire le suc qu'on nous envoie sous le nom de *Scammonée*. Du moins c'est ainsi qu'on retire la *Scammonée* la plus belle &

la plus pure ; mais souvent pour avoir une plus grande quantité de suc, les habitans de Syrie & de Natolie retirent ce suc par expression, non-seulement de la racine, mais des tiges & des feuilles ; souvent aussi ils falsifient la *Scammonée* en y mêlant le suc de quelques autres plantes laiteuses & âcres, tel que celui des *Tithimales* ; pour augmenter son poids, ils y mêlent des charbons & d'autres matieres étrangères (a). Pour s'assurer que la *Scammonée* ne contient point de ces matieres hétérogenes, on doit rompre les morceaux de ce suc, & les choisir brillans à l'intérieur, & rejeter ceux qui paroissent trop noirs, brûlés, ou dans lesquels on trouve du sable ou du gravier.

La *Scammonée* contient plus de parties résineuses que de gommeuses, & il paroît que c'est dans la résine que réside la vertu purgative de cette substance. ℥iv. de *Scammonée* fournissent, par le moyen de l'Esprit de vin rectifié, ℥iij. d'extrait résineux (b). Le résidu traité par l'eau est à peine purgatif, mais il agit par les urines. Ce n'est que par la résine que contient la *Scammonée* en grande quantité, que cette substance est purgative. On sçait que les résines purgatives sont plus vives & plus irritantes que les purgatifs d'un autre genre ; aussi la *Scammonée* est-elle mise au nombre des purgatifs violens ; on ne doit l'employer qu'avec précaution ; elle ne convient pas dans les sujets dont les fibres sont naturellement tendues & irritables, ni dans les cas dans lesquels on peut craindre que par le défaut du *Mucus* destiné à enduire les parois de l'estomac & des intestins, cette substance ne porte une impression trop vive sur les fibres intestinales demeurées alors presque à nud & exposées à l'action des irritans. Cependant malgré ces inconvéniens, qui exigent de l'attention de la part du Médecin, la *Scammonée* donnée avec les précautions convenables, & en petite dose, est d'une grande utilité ; elle sert d'aiguillon à d'autres purgatifs. On peut la faire prendre sous une forme qui ne dégoute point

(a) Voyez Hist. générale des Drogues de M. Pomet, tom. 2. sur la *Scammonée*, dans les Mém. de l'Académie des Sciences, ann. 1702.

(b) Mémoire de M. Boulduc

à certains malades, auxquels les potions purgatives causent un dégoût insurmontable; elle convient aussi toutes les fois qu'il y a indication de purger fortement; elle est même à préférer dans ce dernier cas aux autres purgatifs violens auxquels on est souvent obligé d'avoir recours. La mauvaise odeur dont cette substance est imprégnée, perce quelquefois & dégoûte, quoiqu'elle soit enfermée dans des bols, des pilules & des opiates. On peut aisément y remédier en exposant à l'air, pendant quelque tems, la *Scammonée* mise auparavant en poudre; par ce moyen cette substance perd son odeur fétide, sans que sa vertu purgative soit diminuée. On ne doit pas la faire entrer dans les potions purement aqueuses; elle se dissout très-imparfaitement dans l'eau; elle la rend simplement laiteuse, ainsi que la plupart des substances résineuses, qui ne sont que suspendues dans les liqueurs aqueuses qui restent toujours troubles, parce qu'il n'y a pas de vraie dissolution. ℥ij. de *Scammonée* étendues ainsi dans l'eau qui reste laiteuse, fournissent par l'évaporation un Extrait qui pèse ℥vj. & qui purge doucement à la dose de gr. xv. ou gr. xvij. (a) On a cherché à diminuer l'action trop vive de la *Scammonée*. On a espéré de modérer ses effets par différentes préparations. La *Scammonée* préparée & corrigée, comme on le croyoit, a été nommée *Diagrede*. Une des prétendues corrections de la *Scammonée*, a été de l'exposer à la vapeur du soufre qu'on allume. On met la *Scammonée* pulvérisée sur un papier gris qu'on place au-dessus du soufre enflammé, dont la vapeur pénètre cette substance au travers des pores du papier. On nomme la *Scammonée* ainsi préparée, *Diagrede sulfuré*. *Diagridium sulphuratum*. Les autres espèces de *Diagrede*, nommées *Diacrydium Cydoniatum*, & *Diacrydium Glycyrrhisatum*, ne sont que des espèces d'Extrait de *Scammonée* mêlées ou avec le suc de Coings, ou avec l'Extrait de Reglisse. J'en parlerai dans l'Article des Extraits. On fait entrer quelquefois la *Scammonée* dans les émulsions purgatives. J'en donnerai quelques exemples dans la suite: mais l'usage le plus ordi-

(a) Mém. de M. Boulduc déjà cité.

naire de la *Scammonée* est dans les Bols, les Pilules & les Electuaires purgatifs. La dose de la *Scammonée* en substance est depuis gr. ij. jusqu'à vj. viij. ou x. La *Scammonée* entre dans l'*Electuaire* & la *Poudre* qui porte son nom, dans l'*Extrait Cathartique*, dans la *Poudre de Sené composée*, & dans les *Pilules de Coloquinte* de cette Pharmacopée. La *Scammonée* entre encore dans les *Electuaires Diaprun solutif*, de *Citro*, &c. dans la *Confection Hamec*, l'*Onguent Martiatum*, l'*Hyera Diacolocynthidos*, &c. de la Pharmacopée de Paris, qui employe aussi le *Diagrede* dans plusieurs compositions.

SCILLE. (OIGNON DE) *Scilla seu Squilla*. officin. *Angl.* Squills. *Ital.* Squilla. *Allem.* Meer-Zwiebel, Maus-Zwiebel.

On nomme *Scille* une racine bulbeuse, ou un oignon fort gros d'une plante du même nom. On en trouve de deux espèces qu'on employe indifféremment. L'un de ces oignons est rouge, & vient d'une plante connue sous le nom de

SCILLE ROUGE. GRANDE SCILLE. OIGNON ROUGE DE MER. *Scilla vulgaris radice rubrá.* C. B. P. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice rubrá.* I. R. H. *Pancreatum.* Dod.

L'oignon de cette plante est composé de plusieurs lames épaisses, & remplies de suc, placées les uns sur les autres en maniere d'écaillés. Ces lames ont une couleur rougeâtre. L'odeur de cet oignon, lorsqu'il est récent, est très-pénétrante, âcre, & tient de celle des oignons ordinaires. Sa saveur est très-âcre & très-amère; quoique dans le premier moment elle ait quelque chose de mucilagineux, l'acreté & l'amertume qui succèdent bientôt, laissent long-tems leur impression sur la langue, & font sortir une grande quantité de salive. Cette plante croît sur les bords de la mer en Espagne, en Portugal, en Suisse, & dans plusieurs endroits du Levant, ainsi que la suivante nommée

SCILLE BLANCHE. *Scilla radice albá.* C. B. P. *Ornithogalum maritimum*, seu *Scilla radice albá.* I. R. H.

L'oignon de *Scille blanche* est un peu moins gros que le rouge; d'ailleurs il n'en diffère que par sa couleur qui est blanche: il jaunit un peu par la dessiccation. Il paroît avoir

plus d'acreté que le précédent; mais cette différence n'est pas considérable. Les oignons de *Scille rouge* se trouvent plus communément que les *Blancs*. On doit les choisir péfans, bien nourris, & prendre garde qu'ils ne soient pourris du côté de la tête d'où sortent les feuilles.

La *Scille* a une très-grande acrimonie lorsqu'elle est récente. Plusieurs Auteurs la regardent même alors comme virulente. Elle la perd en grande partie par la dessiccation. On se sert de différens moyens pour dessécher la *Scille*. Quelquefois on enferme cet oignon dans une pâte faite avec le seigle ou le froment qu'on fait cuire au four, ou on fait sécher subitement dans un four fort échauffé l'oignon de *Scille*. Mais ces deux moyens font souvent perdre à cette racine ses parties actives & utiles, & il vaut mieux la faire sécher lentement ou au soleil, ou dans une étuve médiocrement échauffée.

La *Scille* paroît composée de parties volatiles, fort âcres & amères, enveloppées dans des parties mucilagineuses, gommeuses, & résineuses fixes. Ces dernières ont aussi beaucoup d'amertume & d'acreté (a). Cette racine est fort incisive & apéritive; elle est propre à exciter vivement les oscillations des fibres, & à diviser les liqueurs devenues mucides, visqueuses & trop épaisses. Par ce moyen elle remédie aux stases, que cette disposition des fluides, & des canaux destinés à les contenir, cause très-fréquemment. Elle dispose les organes destinés aux sécrétions & aux excréctions, à charrier une plus grande quantité du fluide qu'ils doivent séparer. Elle débarasse les différentes parties, de cette limphe surabondante qui les surcharge, & qui énerve leur action. On l'emploie avec succès dans la Cachexie, l'Hydropisie, l'Asthme humide, la Paralyfie, l'Apoplexie séreuse, les Fleurs blanches entretenues par la lenteur & la viscosité de la limphe, enfin dans tous les cas où l'indication porte à irriter les solides engourdis, & à diviser les fluides. L'acrimonie de la *Scille* la rend quelquefois émetique & purgative. J'aurai occasion de parler de ces effets

(a) Voyez Fundam. Mat. Med. Jodfred Cartheuser, tom. 1.

dans les différentes préparations de cette racine. On donne quelquefois la *Scille* en substance après l'avoir mise en poudre. Sa dose alors est de gr. ij. jusqu'à v. vj. ou viij. On diminue ou on augmente cette dose suivant les circonstances. On joint souvent le Nitre avec la poudre de *Scille*. Ce sel diminue l'acrimonie de la *Scille*, & détermine l'action de cette substance du côté des reins. On compose, par exemple, une poudre avec *Scille*, gr. iv. & *Nitre pur*, gr. vj. ou viij. qu'on donne dans l'hydropisie. On répète cette dose suivant le besoin. La *Scille* entre dans les *Trochisques* qui portent son nom, dans le *Vinaigre*, & le *Syrop scillitique* de cette Pharmacopée. Elle entre encore dans le *Miel*, l'*Oximel* & le *Vin scillitique* du Dispensaire de Paris.

SCINC ou SCINQUE MARIN. *Scincus marinus*. officin. *Sincus Lacerti species*. Ind. Med. *Sincus seu Crocodilus Terrestris*. Raii Synop. Anim. Quad. *Angl.* Scink. *Ital.* Stinco del Nilo. *Allem.* Meer-Stinz.

Le *Sinc* est un animal amphibie ou espèce de Lézard qui a environ un demi pied de longueur, & qu'on trouve dans le Nil, ou sur les bords de ce fleuve. On ôte à cet animal les entrailles & une partie de la queue; on le fait dessécher, & on nous l'envoie par Marseille. On n'emploie ordinairement que le corps ou même les lombes du *Sinc*. Son corps est couvert de petites écailles rondes, d'un gris bordé de brun sur le dos, & argenté sous le ventre. On doit choisir les *Sincs*, gros, secs & entiers. Ils sont assez sujets à être mangés des vers. Le *Sinc* a passé parmi les Anciens pour alexipharmaque, & diurétique. On n'en fait à présent usage que dans le *Mithridate*.

SCORDIUM. CHAMARRAS ou GERMANDRÉE D'EAU. *Scordium utriusque Bauh.* *Chamædryis palustris canescens*, seu *Scordium officinarum*. I. R. H. *Teucrium foliis ovato-lanceolatis serrulatis sessilibus, floribus, sæpius binatis*. Linn. Hort. Cliff. *Angl.* *Scordium* ou *Water-Germander*. *Ital.* Scordeo. *Allem.* Lachen-Wasser, Knoblauch, Wasser-Bathenig.

Cette plante vient dans les endroits marécageux, & dans les lieux humides. On en trouve aux environs de Paris. On

employe ses feuilles, & quelquefois ses sommités fleuries: Les feuilles de *Scordium* naissent opposées. Elles ressemblent un peu à celles de la *Germandrée*, mais elles sont plus grandes, molles & velues; d'un verd blancheâtre. Leur odeur est aromatique, & tient un peu de celle de l'ail. Leur saveur est aromatique, amère, & a quelque chose aussi du gout de l'ail. Les fleurs du *Scordium* sont labiées & de couleur rougeâtre.

Le *Scordium* est actif & pénétrant; il est stomachique amer, sudorifique, tonique & vulnéraire. On l'employe à l'intérieur & extérieurement. On peut le donner en infusion théiforme ainsi que la plupart des aromatiques. On donne aussi ses feuilles en poudre qu'on fait entrer dans des bols. On l'employe en fomentation pour déterger & donner du mouvement aux parties qui sont menacées de gangrène. Les feuilles de *Scordium* entrent dans le *Mithridate*, dans la *Thériaque*, dans les *Espèces de ce nom*, & dans le *Cataplasme de Cumin* de cette Pharmacopée. Celle de Paris fait entrer les feuilles de cette plante dans l'*Eau Vulnéraire*, dans le *Dioscordium*, l'*Orviétan*, la *Poudre contre les Vers*, l'*Onguent mondificatif d'Ache*, &c. Ses sommités dans la *Décoc-tion amère*. Elle prépare aussi un *Extrait* de cette plante.

SEL COMMUN. SEL MARIN. *Sal Marinum seu Cibarium*. officin. *Angl.* Sea Salt. *Ital.* Sale Marino. *Allem.* Meer-Salts.

On donne en général le nom de *Sel Marin* à un sel neutre composé d'un acide particulier, connu sous la dénomination d'acide du *Sel*, uni à l'alkali fixe minéral, ou fossile, nommé *Sel de soude*, & différent par plusieurs propriétés de l'alkali fixe ordinaire, tel qu'est celui du *Tartre*, du *Nitre*, &c. Outre sa base alkaline, le *Sel Marin* paroît contenir une partie terreuse qui lui est unie. Cette terre se précipite en versant de l'huile de *Tartre* par défaillance sur une dissolution de *Sel Marin*. Lorsqu'on est parvenu à séparer toute cette terre fixe, ce sel reste parfaitement neutre.

Le *Sel Marin* se cristallise toujours sous la forme cubique. Cette forme approche plus ou moins de la pyramidale, suivant les précautions qu'on employe pour faire cristalliser

ce

ce sel. Dans les premiers momens où ce sel crystallise par une opération lente & faite dans un vaisseau convenable, les molécules salines forment par leur réunion des pyramides quarrées, & creuses, dont la pointe est tronquée (a). Peu à peu les pyramides augmentent par les parties salines qui viennent se rendre à leurs bords, & forment enfin des cubes solides, par le mécanisme qui a été si bien développé par l'illustre M. Rouelle dans le Mémoire que je viens de citer. Ce sel jetté sur le feu pétille vivement & saute avec bruit de tous côtés. Cette opération par laquelle le *Sel Marin* perd une partie de l'eau qui entre dans sa crystallisation, est connue sous le nom de *Décrépitation*. Il entre en fonte au feu de fusion assez médiocre; mais on ne peut dégager son acide de sa base que par l'addition des autres acides plus forts, tels que les acides vitrioliques & nitreux; & on ne peut retirer sa base seule, & dégagée de tout autre acide que par des moyens plus compliqués (b); tels que d'en former un Nitre quadrangulaire, en substituant l'acide nitreux à l'acide du sel, & faisant ensuite évaporer l'acide du Nitre par sa détonation avec le charbon. Ce sel exige un peu plus que trois fois son poids d'eau pour sa dissolution. Ainsi ℥xij d'eau froide dissolvent près de ℥iv. de *Sel Marin*. La saveur de ce sel est simplement salée, ainsi que celle des autres sels. Elle est d'ailleurs trop connue pour exiger un plus grand détail.

Le *Sel Marin* tel qu'il vient d'être décrit, est distingué suivant les lieux dont on le tire. On trouve un sel mineral qui est absolument le même que le *Sel Marin*; ce sel est connu sous le nom de

SEL GEMME. SEL NATIF ou FOSSILLE. *Sal Gemme. officin. Angl. Sal-Gem. Ital. Sal Gemmo. Allem. Stein-Salts.*

Le *Sel Gemme* est un sel cubique qui est de la même nature que le *Sel Marin* dont je viens de parler. On le trouve

(a) Voyez le Mémoire de M. Rouelle, sur la Crystallisation du *Sel Marin*, Mém. de l'Acad. des Sciences, an. 1745. 1757. & suiv. | (b) Voyez le Mémoire de M. du Hamel, sur la Base du *Sel Marin*, Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1736.

en masses plus ou moins grandes, presque aussi transparentes que le crystal, d'une couleur ordinairement blanche, mais quelquefois grise, rouge ou jaune. Les Mines de *Sel Gemme* se trouvent principalement dans les montagnes de Catalogne, & dans la Pologne, près de la Ville de Cracovie. Ce *Sel* est plus pur que le *Sel Marin* ordinaire; sa faveur paroît plus vive & plus âcre.

Le *Sel Marin* proprement dit, se tire par évaporation ou des eaux mêmes de la mer, ou de celles de plusieurs fontaines qu'on trouve en Franche-Comté, en Lorraine, en Allemagne, &c. qui contiennent ce sel. Lorsqu'on tire ce sel des eaux de la mer, on fait évaporer la partie aqueuse, ou par la seule chaleur du soleil, ou par un feu artificiel. Le premier moyen est employé dans les Côtes méridionales, & dans celles où la chaleur du soleil est assez forte pour enlever au sel l'eau qui le tenoit en dissolution. Les Marais salans des Côtes de la Rochelle & du pays d'Aunis sont des portions de terrains creusés au-dessus de la basse-mer (a). On pratique dans l'intérieur différentes aires ou loges quadrées, dans lesquelles l'eau de la mer séjourne, après y être entrée par les ouvertures qu'on a ménagées, & avoir coulé par différens canaux arrangés de maniere à retarder son écoulement. Les molécules salines se rapprochent & se séchent dans les aires par la chaleur du soleil qui dissipe entièrement l'humidité qui y étoit contenue. On enlève ces gâteaux salins, & on achève la dessiccation en les exposant de nouveau au soleil. Ce sel est gris, & contient peut-être encore une légère portion de la substance bitumineuse qui est unie à l'eau de la mer. Dans les endroits dans lesquels on employe le feu artificiel pour retirer le sel des eaux de la mer, on prend communément les terres des environs de la mer, bien imbibées de l'eau marine, qui y a séjourné & qui y a déposé une grande partie de son sel. On brise cette terre, on l'arrose & on la fait bouillir avec de l'eau de mer, on filtre & on fait évaporer dans des espèces de chaudières

(a) Voyez la description d'un || de l'Acad. de la Rochelle, Paris
Marais salans dans les Mémoires || 1752, pag. 141. & suiv.

de plomb posées sur des fourneaux sous lesquels ont fait du feu. On se sert de cette méthode en Normandie, & on obtient par ce moyen un sel blanc qui ne contient point de parties bitumineuses, mais le premier, ou le *sel gris*, n'a souffert aucune altération, & souvent on le préfère dans les usages ordinaires de la vie. Il est d'ailleurs aisé de le purifier, lorsqu'on veut l'avoir blanc, en le faisant dissoudre dans l'eau, filtrant & faisant évaporer. Quelquefois pour mieux purifier le sel tiré des eaux de mer, & le dégager de la matière bitumineuse qu'il contient, on se sert de sang de bœuf. On employe à-peu-près les mêmes moyens pour retirer le sel qui est contenu dans les eaux de certains pays. On fait évaporer ces eaux dans des chaudières de fer. Dans quelques endroits, pour épargner la dépense du bois nécessaire pour le feu des fourneaux, on élève par le moyen d'une pompe, les eaux des sources salées; on fait tomber cette eau sur des fagots disposés par étages, les branches de ces fagots se chargent d'une certaine quantité de cette eau, dont par ce moyen les surfaces étant multipliées à l'infini, se prêtent à une évaporation prompte, occasionnée par la chaleur & l'agitation de l'air qui dissipe la partie liquide; on retire ensuite les cylindres salins qui se sont formés sur les petites branches qui composoient les fagots. Ce sel est blanc, mais il n'est pas toujours extrêmement pur, & il se trouve confondu quelquefois avec une petite portion d'autres sels.

Le *Sel Marin* est d'un usage très-fréquent & très-connu parmi les alimens; par une qualité légèrement irritante, il aide les sécrétions & les excrétions; il peut faciliter la digestion; il est capable d'arrêter la putréfaction. On sçait en effet qu'on peut retarder la corruption des chairs des animaux par l'usage de ce sel; mais les doses précises & nécessaires pour produire cet effet, ne paroissent pas encore bien connues. Peut-être, par des expériences variées de différentes manières, trouveroit-on que le *Sel Marin*, qui employé à une certaine dose, retarde & empêche la putréfaction, pourroit l'accélérer & la produire dans une proportion moindre. L'analogie & quelques phénomènes peuvent du moins faire naître cette idée qu'il seroit à désirer que des Obser-

vateurs exacts voulussent suivre. Nous sçavons en effet que le sucre employé dans une certaine quantité empêche la fermentation des fruits, tandis que dans une dose différente, il est propre à exciter ce mouvement dans les suc de ces mêmes fruits. La facilité qu'a le *Sel Marin* de se dissoudre dans l'eau, fait qu'il se mêle aisément à toutes nos liqueurs. Il ne paroît pas recevoir une grande altération dans le corps animal, du moins la plus grande partie de ce sel ne paroît pas s'y décomposer. On sçait qu'on en trouve une très-grande quantité dans l'urine, qu'il se cristallise, & reparoît tel qu'il étoit avant que de pénétrer dans nos liqueurs. On en retire aussi du sang & de la chair des animaux, même de ceux qui ne se nourrissent que de substances végétales, tels que les Bœufs, les Chevaux, &c. (a) Cette dernière observation prouve que plusieurs plantes contiennent du *Sel Marin*. Il n'est cependant pas toujours possible de le démontrer dans ces substances, parce que ce sel se trouve confondu avec plusieurs autres sels & mêlé d'autres matières qui le déguisent. L'usage immodéré du *Sel Marin* parmi les alimens peut être suivi d'inconveniens. Il peut irriter les parties solides, & altérer les liquides. L'usage des viandes salées est suivi de pesanteur d'estomac, d'indigestion, surtout dans les personnes foibles. Il paroît aussi disposer aux affections scorbutiques, quoiqu'il n'en soit pas l'unique cause, comme quelques Auteurs l'ont pensé. Peut-on regarder l'abus excessif du *Sel Marin* comme une des causes de cette maladie singulière que nous avons vue à Paris il y a quelques années, dans une femme dont les os s'étoient ramollis au point de contracter des courbures considérables, & de ne pouvoir exercer aucune de leurs fonctions? Cette malade nommée Supiot, avoit un gout décidé pour le sel, & en mangeoit tous les jours une très-grande quantité, les deux ou trois années qui précéderent le ramollissement de ses os, & la maladie dont elle mourut. La substance osseuse parut à l'ouverture qu'on fit de son corps après sa mort, avoir en-

(a) Voyez Pott, *Dissert. de Sale communi*; & Urb Hierre, *Acta Chemica*, pag. 83. & suiv.

tièrement dégénéré, surtout dans les os longs, tels que le fémur. Au lieu de moëlle on ne trouvoit qu'une sanie purulente. La partie extérieure & compacte de ces os étoit devenue molle, spongieuse & presque membraneuse. Cette altération étoit même plus remarquable dans le milieu des os longs (partie, comme on sçait, la plus solide de l'os) qu'aux extrémités & aux apophyses. Le désordre étoit même moins remarquable dans les os plats & spongieux, tels que les côtes, &c. que dans les os solides. Je n'entrerai pas dans un plus grand détail de cette maladie, dont on a publié dans le tems plusieurs Relations (a). Je n'en ai parlé qu'à l'occasion de l'usage ou plutôt de l'abus du *Sel Marin*, qui peut-être a donné naissance à cette maladie. Du moins il n'a pas paru par le récit que la malade a fait plusieurs fois de ce qui lui étoit arrivé avant sa maladie, qu'on pût en reconnoître une autre cause; mais nous ne connoissons pas assez les effets du *Sel Marin* sur le corps animal, pour pouvoir porter un jugement certain. D'ailleurs il ne paroît pas par les observations que nous avons, à la vérité en petit nombre, & fort peu détaillées sur cette maladie rare, qu'on ait remarqué que l'usage immodéré du *Sel Marin* y ait contribué. On employe quelquefois le *Sel Gemme* & le *Sel Marin* comme remèdes. Ces sels sont fondans, apéritifs & irritans. On se sert en cette dernière qualité du *Sel Gemme* qui est un peu plus actif que le *Sel Marin* ordinaire, dans les lavemens qu'on prescrit dans l'apoplexie & dans les affections comateuses. On l'employe à la dose de zij . jusqu'à ziii . On le fait entrer aussi dans les suppositoires. Le *Sel Gemme* entre encore dans la *Bénédicté laxative*, & dans l'*Onguent d'Arthanita* du Dispensaire de Paris. On employe le *Sel Marin* aux mêmes usages. On s'en sert aussi comme de fondant. Ce sel dissout dans l'Eau-de-vie est un puissant résolutif. On l'applique aussi tout chaud après l'avoir fait décrépiter, pour dissiper les enflures œdémateuses. Les différentes préparations auxquelles le *Sel Marin* est employé dans cette Pharmacopée, sont l'*Esprit* qu'on en retire, le

(a) Voyez Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1753.

Savon, l'Eau forte composée ou l'Eau Régale, & le Sublimé Corrosif.

SEL AMMONIAC. *Sal Ammoniacum. offic. Angl. Sal-Ammoniac. Ital. Sale Armoniac. Allem. Salmiac.*

Le *Sel Ammoniac* est un sel neutre, demi volatil, composé de l'acide du sel marin uni à l'alkali volatil. On nous l'apporte d'Egypte par la voye de Marseille. On le trouve en pains ronds & aplatis, convexes d'un côté, un peu aplatis de l'autre. Le dessous & les côtés sont un peu noirâtres. Lorsqu'on rompt ces pains, on trouve une substance saline blanchâtre, plus ou moins transparente, formée de cristaux oblongs, cannelés & confondus ensemble. La saveur de ce sel est salée, amère, désagréable & urieuse. On doit le choisir le plus pur & le moins noir qu'il est possible. On le purifie encore pour les usages de la Médecine, en le faisant dissoudre dans l'eau, filtrant la dissolution, & la faisant évaporer ensuite.

Les habitans de l'Egypte employent pour la fabrique du *Sel Ammoniac*, la fuye des mottes dont ils se servent au lieu de bois. (a) Ces mottes sont composées d'excremens d'animaux paitris avec de la paille: on ramasse la fuye qu'elles produisent, & on en remplit des espèces de grands matras de verre dont le col a deux doigts de hauteur: on laisse quatre doigts de vuide depuis la matiere qui remplit le ventre de ces matras jusqu'à leur col: on pose ensuite ces vaisseaux sur des fourneaux, sous lesquels on allume du feu, que l'on entretient continuellement pendant trois jours & trois nuits: au bout de ce tems on trouve le *Sel Ammoniac* formé vers le col du matras, qu'on casse pour en retirer les gâteaux de ce sel. On a été long-tems sans connoître le travail du *Sel Ammoniac*, ni les matieres dont on se servoit pour le former. Mais les observations du Pere Sicard célèbre Missionnaire d'Egypte, & de Messieurs le Maire &

(a) Voyez la Lettre du Pere Sicard, Missionnaire en Egypte, dans le Recueil des Mémoires des Missions du Levant, tom. 7. p. 70. & suiv. Voyez aussi les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1735. pag. 106. & suiv.

Granger ; le premier, Consul au Caire, & le second, envoyé dans le Levant par le Ministre pour faire des recherches sur l'Histoire Naturelle, nous ont appris avec exactitude la matière & la composition de ce sel. Je ne parlerai point ici du *Sel Ammoniac naturel* qu'on trouve aux environs des Volcans, tels que le Vésuve, & plusieurs autres. Cette espèce de *Sel Ammoniac* ne se trouve pas ordinairement dans les boutiques.

Le *Sel Ammoniac* est incisif, stimulant, diaphorétique : il pousse par les urines, il divise les liqueurs devenues trop visqueuses, il donne de l'action aux solides. On l'emploie intérieurement & à l'extérieur. Il passe pour fébrifuge, & on le joint quelquefois au Quinquina dans les fièvres intermittentes. Il peut y convenir dans quelques circonstances par son action stimulante, & en qualité d'appétitif. Extérieurement il est fort résolutif, & propre à rendre le ton aux parties. On l'emploie dans les collyres actifs, & dans les gargarismes qu'on prescrit dans les maux de gorge dans lesquels on veut donner du mouvement aux parties qui composent le voile du Palais, les Amygdales, le Pharynx, &c. Les Douches composées de *Sel Ammoniac* dissout dans l'eau sont d'une très-grande utilité pour fondre les tumeurs & les engorgemens lymphatiques, & pour redonner du ressort aux parties. La dose du *Sel Ammoniac* intérieurement est depuis grains vj. jusqu'à ℥j. & ʒb. On substitue quelquefois au *Sel Ammoniac* la préparation qu'on nomme *Fleurs de sel Ammoniac* ; ce n'est qu'un *sel Ammoniac* purifié par la sublimation. J'en parlerai dans la suite. La Pharmacopée de Londres retire par la distillation l'*Esprit* & le *Sel volatil de sel Ammoniac*. Elle fait entrer le premier dans l'*Esprit de sel Ammoniac dulcifié*, & dans l'*Esprit volatil aromatique*. Elle emploie le *Sel Ammoniac* dans l'*Esprit volatil fétide*, dans les *fleurs Martiales*, dans le *Vin aloëtique alcalin*, dans l'*Or Mosaïque*, & dans l'*Eau de Saphir*. Le Dispensaire de Paris fait encore entrer le *Sel Ammoniac* dans le *Vin antiscorbutique*, dans le *Sel cathartique amer*, dans la *Décoction aromatique*, dans la *Pierre médicammenteuse*, l'*Ens Veneris*, la *Poudre d'Arum composée*, &c.

SEL D'EPSOM. SEL CATHARTIQUE D'ANGLE-
TERRE. *Sal Ebshamense* ou *Epsomense*. *Sal Anglicanum*
Catharticum amarum. officin. *Angl.* Epsom Salt. *Ital.* Sale
Catharico d'Inghilterra. *Allem.* Englisches Larier-Salts.

On a donné à ce sel le nom d'*Epsom*, parce qu'on en retire d'une fontaine minérale du même nom, située à quelques lieues de Londres. Mais le sel qu'on nous apporte d'Angleterre, & auquel on donne le nom d'*Epsom*, ne vient pas de cette fontaine, qui, suivant la remarque de M. Boulduc (a), ne pourroit pas fournir la quantité de *Sel Cathartique* qu'on transporte dans plusieurs pays de l'Europe, & il seroit en même-tems impossible de donner ce sel à aussi bon marché. Le *Sel d'Epsom* qu'on trouve dans les boutiques est un sel factice, d'une saveur salée & amère. Il se dissout dans un poids d'eau égal au sien, de maniere que ℥j. d'eau dissout ℥j. de ce sel. Il paroît composé de l'acide vitriolique uni à la base du sel marin, & par conséquent ce sel peut passer pour un vrai sel admirable de Glauber; mais ce n'est pas un sel de Glauber pur. On le trouve mêlé avec une petite quantité de sel marin, & une terre fine, qui paroît avoir des propriétés alkalines. Il paroît que pour obtenir ce sel on se sert des *Eaux Meres* du sel marin, c'est-à-dire de la matiere qui reste après qu'on a retiré ce dernier sel de l'eau marine; matiere qui ne donne plus de cristaux. On mêle avec ce résidu ou du vitriol calciné, ou de l'alun; on filtre la dissolution, & on la fait évaporer. M. Boulduc, dans le Mémoire que j'ai déjà cité, rapporte les expériences qu'il a faites sur le résidu des eaux de la mer, & celui des autres eaux qui contiennent du sel marin. Il a toujours obtenu de ces résidus un vrai *Sel d'Epsom*, en y ajoutant l'acide vitriolique. On trouve aussi du *Sel d'Epsom* dans plusieurs eaux minérales. Il y en a même fort peu qui n'en contiennent, ou du moins un sel qui lui est fort analogue.

Ce sel est employé comme purgatif & comme laxatif, suivant la dose dans laquelle on le donne. La premiere est depuis ℥b. jusqu'à ℥j. dans ℥iij. ou ℥iv. de liqueur. On en

(a) Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1731.

donne

donne quelquefois ℥j. ou ℥ij. pour procurer légèrement la liberté du ventre. Dans cette dernière dose il agit aussi souvent par les urines; & comme apéritif, on peut former une eau minérale artificielle & apéritive en faisant fondre ℥b. ou ℥j. de *Seb d'Epſom* dans ℥iv. d'eau commune.

SENÉ DU LEVANT. FEUILLE D'ORIENT. *Senna & Sena, Folium orientale. officin. Angl. Sena. Ital. Sena. Allem. Sennetblaetter.*

Le *Sené* est un arbrisseau qui croît dans le Levant & dans quelques pays chauds, tels que l'Italie; mais on ne fait point d'usage de ce dernier. On employe les feuilles & les siliques de cet arbrisseau. Ces dernières sont connues sous le nom de *Follicules*. Les feuilles de *Sené* nous viennent ou d'Egypte ou plutôt d'Arabie: cette espèce est la plus estimée & on doit toujours la choisir; ou il nous vient de Syrie. Les feuilles de la première sont étroites, assez petites fermes, finissant en pointe, à-peu-près comme un fer de lance, douces au toucher; leur couleur est d'un verd un peu jaunâtre; leur odeur n'est pas désagréable, mais leur saveur est d'une amertume & d'une âcreté qui excite des nausées. On nomme cette espèce de *Sené*, *Sené d'Alexandrie*, ou de la *Palte*, ou quelquefois simplement *Sené du Levant*. *Senna Alexandrina, sive Foliis acutis. C. B. P. & I. R. H.* On doit choisir ce *Sené* récent, odorant, que ses feuilles ne soient point brisées ni tachées, & le moins remplies de buchettes ou queues qu'il sera possible.

Les feuilles du *Sené de Syrie*, nommé *Sené de Tripoli* ou de *Seyde*, sont plus grandes que celle du *Sené d'Alexandrie*. Elles sont obtuses à leur extrémité, rudes au toucher, & très-vertes. Les Siliques qu'on connoît sous le nom de

FOLLICULES DE SENÉ. *Sennæ Folliculi officin.* sont des gouffes assez larges, recourbées à leur extrémité. Elles sont composées de deux membranes lisses dont la couleur est d'un verd pâle & roussâtre, noirâtre en quelques endroits. Elles renferment des semences plates, assez semblables aux pépins de raisin.

Le *Sené* contient des parties gommeuses & résineuses. Les premières sont dans une quantité double des dernières:

T t

outre ces parties, il paroît que le *Sené* renferme aussi un principe volatil qui contribue beaucoup à sa qualité purgative. Car le *Sené* perd une partie de cette qualité par l'ébullition. On y trouve aussi une autre espèce d'huile grasse & écumeuse (a) : elle paroît sur la surface de l'extrait du *Sené* pendant l'évaporation, surtout lorsqu'on s'est servi pour faire cet Extrait de la liqueur restée dans la cucurbitte après la distillation d'un eau d'un verd brun, d'une odeur & d'une faveur nauséabonde qui sort dans les premiers momens de la distillation (b). Le *Sené* est d'un très-grand usage ; on peut le regarder en effet comme un des purgatifs les plus sûrs que la Médecine possède : il est vrai qu'il donne quelquefois des tranchées, ainsi que plusieurs purgatifs résineux, mais cet accident n'est pas aussi fréquent qu'on le dit souvent ; d'ailleurs il dépend quelquefois encore plus de la disposition du malade que du *Sené* même. On ne doit cependant employer le *Sené* qu'avec précaution dans les malades dont les entrailles sont délicates & susceptibles d'irritation. Il est presque toujours interdit dans les cas d'inflammation, du moins on doit ne le donner qu'après avoir employé les remèdes propres à détendre. On a cherché à remédier à l'inconvénient qu'a le *Sené* de causer des tranchées. On a senti qu'il venoit de la partie résineuse qui s'attachant aux parois des intestins, leur causoit des contractions vives & douloureuses. On a cru qu'en joignant au *Sené* des substances mucilagineuses, on diminueroit son acrimonie ; mais on diminue en même-tems sa vertu purgative. On a enfin pensé avec beaucoup de raison qu'en divisant la partie résineuse du *Sené*, on empêcheroit qu'elle n'adhérât trop fortement à des points particuliers de la surface des intestins. C'est dans ces vues qu'on s'est servi des alkalis fixes, tel que le sel de Tartre, très-propres à diviser les résines. On employe aussi les sels neutres végétaux. (*Voyez ce qui a été dit sur ce sujet dans la Préface du Comité, pages lxxxvij. & lxxxviii. & dans les Notes.*) Les Follicules du *Sené*

(a) *Cartheuser Fundam. Mater. Medicæ*, tom. 1. pag. 601. || (b) *Ibid.*

ont à-peu-près les mêmes vertus que les feuilles de *Sené*. Elles purgent un peu moins & plus doucement que les dernières: c'est par cette raison que plusieurs Médecins les préfèrent aux feuilles. On doit avoir soin de séparer du *Sené* les petites buchettes qui peuvent s'y trouver: on nomme alors le *Sené*, *Sené Mondé*. On donne le *Sené* depuis ʒj. jusqu'à ʒiij. en infusion dans f. q. de liqueur. On le donne rarement en substance: il est plus actif & plus sujet à causer de l'irritation & des tranchées de cette dernière manière. On le fait cependant entrer dans quelques poudres purgatives, & on y joint alors des substances capables de corriger son activité. La dose des *Follicules de Sené* est la même que celles des feuilles. Le *Sené* fait la base des *Tisannes* qu'on nomme *Royales*. J'en donnerai des formules, ainsi que de quelques potions purgatives dans lesquelles on le fait entrer. Le *Sené* entre dans la *teinture* qui porte son nom, dans l'*infusion simple* & dans la *Citronée* qui porte aussi son nom, dans l'*infusion purgative amère*, dans la *poudre de Sené composée*, & dans l'*Électuaire lénitif* de cette Pharmacopée. Il entre aussi dans la *Décoction antivénérienne laxative*, dans le *syrop de pommes composé*, le *syrop de Mercuriale*, &c. l'*Électuaire lénitif*, le *Catholicum*, &c. la *Conféction Hammech*, la *poudre contre les Vers*, &c. du Dispensaire de Paris.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE (RACINE DE)
ou VIPERINE DE VIRGINIE. *Serpentaria Virginiana*
Radix, *Colubrina* & *Pistolochia Virginiana*. officin. Corn.
Angl. Virginia Snake-Root. *Ital.* *Serpentaria Virginiana*.
Allem. *Virginianische-Schlangen-Wurtzel*.

La racine de *Serpentaire de Virginie* est fibreuse, menue d'une couleur rousâtre & brune en dehors, blanchâtre intérieurement. Son odeur est aromatique, pénétrante & tient un peu de celle de la Lavande. Sa saveur est aussi aromatique, âcre & amère. Cette racine vient d'une plante qui croît en Amérique, & principalement dans la Virginie qui appartient aux Anglois. La plante qui produit cette racine est dans la classe des *Aristoloches*, & connue sous le nom d'*Aristolochia Pistolochia* seu *Serpentaria Virginiana*, caule nodoso.

Pluk. Alm. *Aristolochia caulibus infirmis, angulosis, flexuosis, foliis cordato-oblongis, planis floribus recurvis solitariis.* Gron. Fl. Virgin.

Cette racine paroît contenir un principe volatil & camphré; mais il est très-difficile d'en retirer une huile essentielle, à moins qu'on n'en n'employe une très-grande quantité (a). Elle est fort active; & son activité paroît dépendre principalement de la partie résineuse qu'elle contient. L'Extrait qu'on en obtient par l'eau, a cependant une saveur amère, balsamique & légèrement camphrée (b). La racine de *Serpentaire de Virginie* est mise au nombre des remèdes cordiaux, diaphorétiques & carminatifs. On la regarde comme propre à résister au venin de plusieurs animaux, tel que celui de cette espèce de Serpent connue sous le nom de *Serpent à Sonnettes*, dont la morsure est suivie des accidens les plus funestes, & d'une mort très-prompte. On en fait usage dans les fièvres pestilentielles, & dans celles qu'on nomme malignes. Cette racine peut être employée avec succès dans ces maladies, lorsqu'il est nécessaire de relever les forces abattues, & que le principe vital paroît, pour ainsi dire, engourdi & comme détruit. Les cordiaux actifs parmi lesquels on doit mettre la *Serpentaire de Virginie*, sont très-utiles alors, & peuvent redonner de l'action aux parties dont les oscillations paroissent détruites; mais on doit craindre d'abuser de ces espèces de remèdes, ainsi que j'ai eu occasion de le dire plusieurs fois: souvent les forces ne paroissent abattues que par la surcharge des vaisseaux & des premières voyes. La saignée, les émetiques & les purgatifs sont dans ces circonstances les seuls remèdes curatifs, & les cordiaux ne font qu'augmenter le désordre. On doit donc être fort attentif dans l'administration de ces remèdes, surtout dans les maladies aiguës; puisqu'ils peuvent être utiles ou dangereux, suivant qu'ils sont bien ou mal placés. La racine de *Serpentaire de Virginie* passe aussi pour antivermineuse & anti-hystérique, ainsi que la plupart des aromatiques amers.

(a) Cartheuser, *Fundam. Mat. Med.* tom. 2. || (b) *Ibid.*

On la donne en substance depuis gr. x. jusqu'à ʒj. & en infusion dans l'eau ou dans le vin depuis ʒj. jusqu'à ʒj. ou ʒij. Cette racine entre dans la *Teinture* qui porte son nom, & dans le *Cataplasme de Cumin* de cette Pharmacopée. Elle entre aussi dans l'*Eau thériacale*, & l'*Orviétan* du Dispensaire de Paris, qui en prépare un *Extrait* qu'il fait entrer dans la *Thériaque Céleste*.

On employe aussi dans quelques compositions pharmaceutiques la racine d'une plante qui croît dans les pays chauds, & qu'on cultive dans les jardins. Cette plante est nommée

SERPENTAIRE ORDINAIRE. *Dracunculus Polyphyllus.* C. B. P. & I. R. H. *Dracuntium.* Dod. Pempt.

La racine de cette plante est grosse, & assez semblable à un oignon. Elle est garnie de plusieurs fibres. Son écorce est jaunâtre, l'intérieur de sa substance est blanchâtre, sa saveur est fort âcre. Elle est résolutive & détersive. On n'en fait point ordinairement usage intérieurement. Elle entre dans l'*Emplâtre Diabotanium* du Dispensaire de Paris.

SESELI COMMUN. SERMONTAINE. LIVÊCHE. *Ligusticum quod Sefeli officinarum.* C. B. P. *Sefeli sive Siler montanum vulgare.* J. B. *Angl.* Hartwort. *Ital.* Sefeli ordinario. *Allem.* Liebstoekel-Sefel.

On n'employe que les semences de cette plante ombellifère qui vient dans les pays chauds & qu'on cultive dans les jardins. Ces semences sont oblongues, cannelées, convexes d'un côté, & applaties de l'autre. Leur odeur & leur saveur sont aromatiques & assez agréables. La dernière a de l'âcreté mêlée d'un peu d'amertume. Ces semences passent pour carminatives & cordiales. On n'en fait usage ordinairement que dans la *Thériaque* & le *Mithridate*. Le Dispensaire de Paris les fait entrer dans l'*Electuaire de Bayes de Laurier*, & substitue dans la *Thériaque* & le *Mithridate* la semence d'une autre plante ombellifère qui a à-peu-près les mêmes vertus, & qu'on nomme **SESELI DE MARSEILLE.** *Sefeli Massiliense foeniculi folio, quod Dioscoridis censeatur.* C. B. P. *Foeniculum tortuosum.* J. B. & I. R. H.

SOUFRE. *Sulphur. officin.* *Angl.* Brimstone ou Sulphur. *Ital.* Zolfo. *Allem.* Schwefel.

Le *Soufre* est une substance minérale solide, friable, quoiqu'un peu grasse au toucher, fort inflammable, de couleur ordinairement d'un jaune de citron, mais qui est plus ou moins foncée, verdâtre & même rougeâtre suivant les différentes espèces de *Soufre*. Il a peu d'odeur, à moins qu'on ne le frotte entre les doigts, ou qu'on ne le broye dans un mortier, alors il en a une assez désagréable. Il produit une flamme bleue, lorsqu'on le brûle, & il répand alors une odeur très-vive & très-pénétrante, qui excite à tousser; la vapeur qui s'en élève reçue dans l'œil, porte beaucoup d'irritation dans cet organe. A un feu doux il fond fort aisément. Il est immiscible avec l'eau, & ne se dissout point dans les menstrues spiritueux par les méthodes ordinaires. Il s'unit aux huiles, & s'y dissout. On distingue ordinairement le *Soufre en naturel & en factice*. On nomme *Soufre naturel* celui qu'on trouve dans certains pays aux environs des volcans, dans quelques eaux minérales chaudes, &c. Ce *Soufre* n'est pas ordinairement pur; il est souvent mêlé de différentes couleurs suivant les substances qui lui sont unies. On fait peu d'usage de ce *Soufre*. Celui qu'on trouve dans les boutiques est un *Soufre* qui a passé par le feu, c'est-à-dire qu'on l'a fait fondre pour le séparer des matières terreuses ou minérales auxquelles il étoit joint. On trouve communément cette espèce de *Soufre* sous la forme de bâtons ou de rouleaux. On le nomme par cette raison

SOUFRE EN CANON. *Sulphur fusum*. officin. On le retire des fontaines minérales qui le contiennent, telles que celles des Bains d'Aix-la-Chapelle, ou de certaines terres blanches, argilleuses, parsemées de veines noires qu'on trouve dans la Campagne de Rome, & dans d'autres pays; mais les substances dont on retire le plus ordinairement le *Soufre commun* sont les Pyrites (a). On casse ces substances

(a) Les *Pyrites* sont des substances minérales de différente figure, & dont la couleur varie aussi. Les plus ordinaires sont d'un jaune pâle & brillant. Elles jettent des étincelles lorsqu'on les frappe avec

l'acier, & répandent en même-temps une odeur sulfureuse. Ces substances contiennent du soufre, de la terre & une partie métallique plus ou moins abondante. Cette dernière est souvent ferru-

en morceaux qu'on met dans des espèces de cucurbites de terre dont l'orifice est étroit. On pose ces cucurbites sur des fourneaux qu'on allume, afin que la partie sulfureuse des Pyrites se fonde, & coule dans les récipients qu'on a remplis d'eau froide destinée à la condenser, & à la durcir. On fond ordinairement de nouveau le *Soufre* qu'on a retiré de cette manière, & on le coule dans des tuyaux de fer qui représentent un cylindre un peu applati. Ces tuyaux lui donnent la forme sous laquelle on le vend. On en trouve aussi quelquefois en grandes masses qui a été coulé dans des vaisseaux de fer dont la capacité est plus considérable. On doit choisir le *Soufre* d'un beau jaune doré, facile à casser. Il doit faire un peu de bruit lorsqu'il est serré fortement entre les doigts. On doit rejeter celui qui est de couleur grisâtre, verdâtre ou rougeâtre. Ce dernier contient ordinairement de l'Arfenic.

Le *Soufre* dont la nature est connue à présent de tous les Chymistes, depuis les expériences de l'illustre Stal, est composé du Phlogistique ou principe de l'inflammabilité, uni très-étroitement à l'acide vitriolique; mais ce dernier est la partie dominante du *Soufre*. Suivant les expériences de Newman, ℥ij. (poids marchand) de *Soufre*, ne contient de Phlogistique que ʒij. & par conséquent ʒxv. ʒvj. d'acide vitriolique (a).

Le *Soufre* est regardé comme apéritif, propre à exciter la transpiration. Quelques Médecins le regardent encore comme balsamique, adoucissant, propre à envelopper les âcres, & utile dans plusieurs affections de la poitrine. Mais plusieurs autres ne conviennent pas que le *Soufre* ait toutes ces vertus; quelques-uns même doutent que le *Soufre* qui n'est dissoluble que dans les huiles, & qui ne s'unit aux autres menstrues qu'à l'aide des alkalis, puisse pénétrer dans les vaisseaux lactés, & être porté ensuite dans le torrent de

gineuse, quelquefois cuivreuse. Les *Pyrites* renferment aussi très-souvent une matière arsenicale. J'aurai occasion de parler encore des *Pyrites* à l'Article du Vitriol.

Voyez la Minéralogie de M. Wallerius, tom. 1.

(a) Cartheuser, *Fundam. Mat. Med.* tom. 2. Cap. *De Sulphureis*, &c.

la circulation. Cependant les phénomènes qu'on remarque dans ceux qui ont fait usage du *Soufre* (a), ne permettent pas de douter que cette substance ne pénètre dans le sang. Je n'examinerai point ici de quelle manière le *Soufre*, ou du moins quelques-unes de ces parties peuvent être portées dans le sang. C'est vraisemblablement ou par la ténuité de ses parties, ou par une espèce d'évaporation, difficile cependant à concevoir, ou peut-être enfin, comme le prétend un Auteur moderne, par la dissolution que peut lui procurer la bile : cette liqueur savonneuse & huileuse destinée à rendre miscibles, avec les liqueurs des premières voyes plusieurs substances qui sans le secours de la première ne pourroient s'unir avec elles. On peut employer le *Soufre* avec utilité dans quelques affections du poulmon, lorsque ce viscere, & les canaux destinés à y faire entrer l'air, sont obstrués d'une humeur tenace & gluante qui s'oppose à l'entrée de ce fluide dans les tuyaux bronchiques & dans les vésicules pulmonaires; tel est le cas de l'asthme humide. Le *Soufre* peut alors diviser l'humeur bronchiale, la rendre plus fluide, & la mettre en état de sortir par l'expectoration. Mais on doit se souvenir que cette substance porte toujours de l'irritation dans les parties dans lesquelles elle pénètre. On fait aussi un grand usage du *Soufre* intérieurement & extérieurement dans les maladies de la peau, telles que la Galle, les éruptions dartreuses, &c. Le *Soufre* peut y être utile pris intérieurement, en augmentant la transpiration insensible ordinairement supprimée, ou du moins très-considérablement diminuée dans les vaisseaux exhalans de la peau. Mais on peut douter que l'usage qu'on en fait à l'extérieur soit fort utile. Quelques Praticiens le regardent même comme nuisible, & capable de boucher les pores de la peau. On en fait cependant un grand usage dans quelques Provinces où la Galle est presque endémique dans l'enfance. Dans ces pays on frotte presque tout le corps avec du *Soufre*, & on n'en

(a) On observe que ceux qui | & l'argent qu'ils portent se tei-
ont fait usage du *Soufre*, exhalent | gnent d'une couleur brune &
l'odeur propre à ce minéral. L'or | noire.

remarque

remarque point d'inconveniens. On peut à la vérité douter des avantages prétendus qu'on en retire, puisque ce n'est ordinairement qu'en avançant en âge que cette maladie se passe. On employe rarement le *Soufre* ordinaire à l'intérieur. On lui préfère ses *fleurs* qui ne font qu'un *Soufre* plus pur, & dégagé par la sublimation des matieres étrangères que cette substance contient. On en trouvera le procédé dans cette Pharmacopée, & j'en donnerai alors la dose. On retire du *Soufre* un *Esprit acide*; on en forme un *Baume*, & on en prépare l'*Eau soufrée*. Ces différentes préparations se trouveront dans cette Pharmacopée, qui en donne aussi une pour précipiter le *Soufre*, & qui fait entrer cette substance minérale dans l'*Or Mosaïque*. Celle de Paris fait entrer le *Soufre* dans l'*Emplâtre Diabotanium*, & ses fleurs dans plusieurs préparations.

SPERMA CETI. BLANC DE BALEINE. *Sperma Ceti*. officin. *Angl.* *Sperma Ceti*. *Ital.* *Idem*. *Allem.* *Wallrath*.

On a donné dans les boutiques le nom de *Sperma Ceti*, ou de *Blanc de Baleine*, à une substance tendre, douce & un peu grasse au toucher quoique friable, d'une couleur blanche, un peu brillante & comme soyeuse, légèrement transparente. Cette substance a très-peu d'odeur, & tout au plus celle de la graisse récente. Sa saveur est fade, visqueuse, grasse & peu agréable. On doit choisir le *Blanc de Baleine* en morceaux bien blancs, formés en espèces d'écaillés. On le falsifie quelquefois avec la cire blanche. On s'en aperçoit par le blanc mat, & par l'odeur de cire qu'ont alors les morceaux de *Sperma Ceti*. On doit prendre garde qu'il n'ait contracté d'odeur de rance, & rejeter les parties qui commencent à jaunir. Il faut le conserver dans des vaisseaux bien fermés, parce que le contact de l'air le jaunit & le rancit.

On a cru long-tems que le *Blanc de Baleine* étoit la semence même de ce poisson: mais on sçait à présent que cette substance se trouve dans la tête de l'espèce de *Baleine* qui a des dents, & qu'on nomme *Cachalot*. *Cete Dentatus*.

Charlet. (a) J'en ai déjà parlé à l'Article de l'*Ambre gris*. (Voyez AMBRE GRIS.) On dépouille la tête du *Cachalot* de la peau épaisse & graisseuse qui la couvre. On enlève ensuite une membrane dure & nerveuse qui sert de crâne à cet animal; sous cette membrane on trouve différentes cloisons qui renferment une huile claire & fluide qui se coagule lorsqu'on la jette dans l'eau. C'est cette substance huileuse qu'on nomme *Sperma Ceti*. Elle paroît être fournie à la tête du *Cachalot* par un vaisseau très-considérable, qui rampe tout le long de l'épine du dos de cet animal, jusqu'à sa queue, où sa grosseur diminue considérablement, & où ce vaisseau paroît se terminer. On fait fondre cette substance huileuse à un feu très-doux: on la passe & on la verse dans des moules destinés à laisser égoutter la partie fluide qu'elle contient: lorsqu'elle est congelée & qu'elle est devenue solide, on la coupe par morceaux de différentes grandeurs.

Le *Sperma Ceti* ne paroît être qu'une huile animale figée, fort douce, & qui ne contient point d'alkali volatil, ni rien de spiritueux. Il renferme cependant une substance dissoluble dans l'Esprit de vin rectifié; car ayant mis en digestion dans s. q. d'Esprit de vin rectifié zij. de Blanc de Baleine, l'Esprit de vin m'a paru d'une couleur un peu plus blanche. J'ai filtré, & ayant versé de l'eau sur la liqueur filtrée, cette dernière est devenue d'un blanc de lait; & quelques instans après, j'ai apperçu sur la superficie des globules huileux. Mais cette substance dissoluble dans l'Esprit de vin, & qui ne paroît être qu'une portion d'huile tenue, doit être en très-petite quantité dans le *Sperma Ceti*. Car le résidu séché & pesé ensuite, n'a pas paru avoir subi de diminution sensible.

Le *Sperma Ceti* est regardé comme adoucissant, émollient & anodin. La plupart des Auteurs lui donnent aussi une vertu résolutive qui ne paroît pas être fondée. On n'y découvre en effet aucun principe qui puisse faire penser que

(a) Voyez l'*Histoire Naturelle de l'Yslande, du Groenland, &c.* par M. Anderson, tom. 2. pag. 116. & suiv.

cette substance soit capable de communiquer aux liqueurs & aux solides l'action qui est nécessaire pour résoudre & dissiper les fluides engorgés & arrêtés. Le *Blanc de Baleine* peut à la vérité, ainsi que les autres remèdes anodins & émoulliens, procurer la détente dans les parties, & faciliter par ce moyen l'écoulement des suc's arrêtés par la pression des vaisseaux obstrués & trop tendus : mais cette action n'est pas proprement une résolution qui suppose presque toujours une augmentation dans la force tonique & systaltique des vaisseaux. On fait usage du *Blanc de Baleine* intérieurement & à l'extérieur. On l'employe surtout dans les maladies de poitrine. Ce remède peut convenir lorsqu'on n'a en vue que d'adoucir ; mais on doit prendre garde en même-tems de surcharger l'estomac des malades par une substance grasseuse qui ne se dissout que très-difficilement dans les premières voyes, & qui dégoûte ordinairement beaucoup. C'est surtout lorsqu'on fait entrer le *Sperma Ceti* dans les portions huileuses que ce dégoût est le plus ordinaire. On fait entrer aussi fréquemment le *Blanc de Baleine* dans les *Bols béchiques & adoucissans* ; mais dans ce dernier cas, il est bien difficile de concevoir que cette substance puisse pénétrer au-delà des intestins. On l'employe quelquefois ainsi que les autres huileux dans les coliques, la dysenterie & le tenesme. La dose du *Sperma Ceti* est depuis gr. x. jusqu'à ℥j. ou ʒß. On le fait entrer dans les Bols, les Electuaires, ou en le mêlant avec le sucre, ou on le dissout dans l'huile ou le jaune d'œuf. On l'employe aussi extérieurement, & on le fait entrer dans les linimens, les onguens & les emplâtres. Il est adoucissant & anodin. On s'en sert quelquefois en liniment dans la petite verole, pour faciliter l'éruption des pustules, détendre la peau, & empêcher que les marques ne soient aussi profondes. On en compose aussi des Pomades cosmétiques propres à adoucir le teint en rendant la peau plus souple. Le *Sperma Ceti* entre dans l'*Onguent Blanc*, le *Liniment* & le *Cérat Blancs* de cette Pharmacopée, & dans l'*Emplâtre* qui porte son nom dans celle de Paris.

SPICANARD. Voyez NARD INDIEN.

STÆCHAS ARABIQUE. *Stæchas Purpurea*. C. B. P.

V v ij

& I. R. H. *Spica florida*, *Stæchas Arabica* vulgò dicta. J. B. *Angl.* French Lavender. *Ital.* Steccade. *Allem.* Stæchas, Welscher Lavendel.

Le *Stæchas* est une plante ligneuse, ou sous-arbrisseau dont les feuilles ressemblent un peu à celles de la Lavande. Il croît dans les pays chauds, tels que les Isles d'Hieres & le Languedoc, d'où on nous en apporte les sommités fleuries, seule partie de la plante qui soit en usage. Ces sommités sont des espèces d'épis ou petites têtes oblongues, écailleuses, d'une couleur purpurine. Leur odeur est aromatique, assez agréable & pénétrante; leur saveur a de l'âcreté & de l'amertume.

Les fleurs de *Stæchas* sont aromatiques, toniques, & antispasmodiques. On en fait usage dans les maladies nerveuses & convulsives. Elles entrent dans la *Thériaque* & le *Mithridate* de cette Pharmacopée, & de celle de Paris qui en prépare encore un *syrop simple & composé*. Il les fait entrer dans quelques autres compositions.

STORAX ou STYRAX. CALAMITE ou EN LARMES. *Syrax Calamita*. officin. *Angl.* Storax Calamit. *Ital.* Storace Calamita. *Allem.* Storax.

Le *Storax Calamite* (a) est un suc résineux qu'on tire par incision d'un arbre qui croît en Syrie, en Perse, & dans quelques Provinces Méridionales de France, mais ces derniers donnent très-peu de résine. Cet arbre a quelque ressemblance avec le Coignassier, & est nommé *Syrax folio mali cotonei*. C. B. P. & I. R. H. On recueille les Larmes qui découlent les premières, & on les fait sécher promptement. Ce sont ces Larmes qu'on nomme proprement *Storax Calamite*. Elles sont assez solides; elles s'amolissent sous les dents & dans les mains; elles sont d'une couleur roussâtre parsemées de taches blanchâtres; leur odeur est pénétrante, balsamique, agréable, & tient de celle du Baume du Perou, & un peu de celle de Benjoin; leur saveur est balsamique,

(a) On lui a donné le nom de Calamite, parce qu'on l'apportoit autrefois renfermé dans des Ro- || feaux qu'on nommoit quelquefois Calami.

un peu âcre, sans être désagréable. On trouve aussi le *Storax* en masses; on le nomme **STORAX COMMUN** ou **EN MASSES**. *Styrax vulgaris*, seu in glebas compactus. C'est le suc du même arbre qui a coulé par des incisions plus grandes, & qui ne s'est épaissi qu'après un tems considérable (a). Ces masses sont moins solides que les larmes; elles sont un peu gluantes & mielleuses; leur couleur est rougeâtre, même un peu brune. Ces masses sont parsemées de parties blanchâtres. L'odeur & la saveur sont les mêmes. On doit préférer le *Storax Calamite*, ou en *Larmes* qui est plus pur.

Le *Storax* est un composé résineux & gommeux; mais les parties gommeuses y sont en très-petite quantité (b), & il a presque toutes les propriétés des résines. Il contient une huile subtile & une grossière d'une consistance qui approche de celle du beurre. Cette huile contient un sel vo'atil acide qu'on retire par la sublimation sous la forme de fleurs assez semblables à celles du Benjoin.

Le *Storax Calamite* est tonique, nervin, propre à fortifier les parties. Il est incisif & propre à résoudre. On l'employe intérieurement & extérieurement. On s'en sert en fumigation dans le Coryza & dans quelques maladies de la Matrice & du Vagin qui dépendent du peu d'action de ces parties. Le *Storax Calamite* entre dans la *Thériaque*, le *Muhrirate*, le *Baume Traumatique*, les espèces de *Scordium*, les *Pilules* qui portent son nom, & la *Conféction Pauline* de cette Pharmacopée. Celle de Paris le fait entrer encore dans le *Diascordium*, dans le *Baume du Commandeur*, l'*Emplâtre stomachique*, &c. On trouve dans les boutiques un suc résineux liquide auquel on a donné aussi le nom de *Styrax*; on le nomme

STYRAX LIQUIDE. *Styrax liquida*. officin. *Angl.* Liquid Storax. *Ital.* Storace liquida. *Allem.* Fluelliger Storar.

Le *Styrax liquide* a la consistance d'un Baume épais. Il est tenace & visqueux; sa couleur est d'un brun rougeâtre; son odeur est forte & pénétrante, peu agréable, quoiqu'elle

(a) Voyez *Matiere Médicale* de Geoffroy, tom. 4.

(b) Cartheuser, *Fund. Mater. Med.* tom. 2.

approche un peu de celle du *Storax solide* ; sa faveur est âcre, aromatique & huileuse. On trouve quelquefois le *Styrax liquide* d'une consistance encore plus épaisse, d'une couleur opaque, d'un brun grisâtre. Ce dernier a besoin d'être purifié. On nous apporte le *Styrax liquide* du Levant ; mais on ne connoît pas bien la nature de cette substance. La plus grande partie des Auteurs qui ont écrit sur la matière médicale, pensent que cette espèce de Baume est factice, & que c'est un mélange de Galipot, d'huile & de *Storax Calamite*. Cependant un Apoticaire de Londres prétend dans un Mémoire inseré dans les Transactions Philosophiques & cité par M. Geoffroy (a), que le *Styrax liquide* est le suc d'un arbre qui croît dans une Isle de la Mer Rouge. Cet arbre se nomme *Rosa Mallos*. On pile son écorce & on la fait bouillir dans l'eau de la mer jusqu'à la consistance de glu. On ramasse la substance résineuse qui surnage, on la passe, & on la renferme dans des tonneaux. On fait rarement usage de *Styrax liquide* à l'intérieur. Extérieurement cette substance est tonique & antiputride. On en fait un grand usage en cette dernière qualité dans la Gangrène. Le *Styrax liquide* entre dans l'*Onguent* & dans l'*Emplâtre* qui porte son nom, dans l'*Onguent Martiatum*, dans les *Emplâtres Diabotanum* & de *Vigo*, & dans le Baume de *Fioraventi* du Dispensaire de Paris.

SUCCIN. AMBRE JAUNE. KARABÉ. *Succinum Citrinum*, *Ambarum*, *Electrum vel Karabé Glessum*. offic. *Angl.* Ambar. *Ital.* Succino ou Carabe. *Allem.* Agtstein, Bernstein.

Le *Succin* ou l'*Ambre Jaune* est une substance bitumineuse, solide, cassante, plus ou moins transparente, d'une couleur citrine ou jaune dorée, quelquefois tirant sur le rouge. Il s'enflamme & se fond au feu, & répand alors une odeur vive & pénétrante. Lorsqu'on l'échauffe & qu'on le frotte, son odeur est balsamique, douce & agréable, il est alors électrique, c'est-à-dire qu'il attire les corps légers, tels que les pailles, le papier, &c. Sa faveur est âcre & bitumineuse.

(a) *Matiere Médicale*, tom. 3. page 407.

On trouve aussi du *Succin* d'un blanc plus ou moins mate. Cette espèce de *Succin* n'est pas ordinairement si transparente que la jaune; d'ailleurs elle n'en diffère point. On la connoît sous le nom de SUCCIN BLANC. *Succinum album* officin. On trouve encore une substance à laquelle on donne improprement le nom de *Succin*. Elle est noire, & on le nomme par cette raison *Succin noir*; mais c'est une espèce d'*Asphalte* qu'on trouve dans les mines de charbon.

On trouve du *Succin* dans plusieurs pays, tels que la Pologne, la Hongrie, l'Angleterre, &c. On en a même trouvé quelquefois en France dans les fentes des rochers des bords de la mer en Provence (a); mais les endroits les plus abondans en *Succin* sont les environs de Dantzick, ceux de la Mer Baltique & la Prusse. On a été long-tems sans connoître l'origine du *Succin*. Quelques Auteurs pensoient que c'étoit une production de la mer, parce qu'on en trouve dans cet élément, ou du moins sur ces bords. D'autres ont cru que le *Succin* étoit le suc des Peupliers & d'autres arbres, & que ce suc couloit dans la mer où il devenoit solide, & acquéroit toutes les propriétés qu'on observe dans ce bitume; mais depuis qu'on a trouvé du *Succin* dans l'intérieur des terres, on ne sçauroit douter que le *Succin* ne soit une espèce de bitume particulier dont la formation n'est cependant pas encore bien connue, & qui paroît tenir du regne végétal & minéral. On remarque ordinairement sous le sable qui recouvre les minieres du *Succin*, une couche de bois bitumineux (b) sous laquelle on rencontre une couche de terre alumineuse ou pyriteuse. Suivant Hoffman la chaleur souterraine fait sortir de l'espèce de bois bitumineux, dont je viens de parler, une huile semblable au Pétrole. Cette huile passant au travers des minieres vitrioliques qui sont au-dessous, s'y coagule par l'acide qu'elle y rencontre & forme le *Succin*. Mais quelque vraisemblable que soit cette

(a) Voyez *Histoire de l'Académie des Sciences*, années 1700. & 1703.

(b) Frid. Hoffman, *Observat. Physico Chymic.* page 506. & suiv.

Voyez aussi *Hystoria Succinorum, corpora aliena involentium*, à Nath. Sendelio, D. M. Lipf. 1742, class. 3. pag. 201. & suiv.

explication, on ne peut pas la regarder comme certaine. On ne connoît pas bien encore la nature de l'acide du *Succin* (a), & tout paroît prouver qu'il n'est pas vitriolique. D'ailleurs on rencontre du *Succin* dans la Mer Baltique. On le retire avec des filets, & on le nomme communément *Succinum Haustile* (b). La véritable formation du *Succin* n'est donc pas encore parfaitement connue. On ne sçauroit douter que le *Succin* n'ait été fluide dans le commencement de sa formation. Les insectes & les différentes substances qu'on y trouve renfermées en donnent une preuve démonstrative (c). On trouve des morceaux de *Succin* assez grands, transparens & sans aucune tache. Tel est celui qu'Hoffman dit (d) avoir vû chez le Landgrave de Hesse, & dont on avoit fait un miroir ardent.

Le *Succin* est composé principalement d'huile & de sel volatil acide. J'examinerai ces différens produits à l'article de leur distillation dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée. Le *Succin* ne se dissout qu'en petite quantité dans l'Esprit de vin. Il paroît assez indifférent de se servir du *Succin* jaune ou blanc. Quelques Auteurs préfèrent cependant le dernier, & prétendent qu'il fournit plus de sel volatil. Le *Succin* tient un des premiers rangs parmi les remèdes antispasmodiques & nervins. On le donne en substance depuis gr. x. jusqu'à ℥j. ou ʒß. On en fait usage pour moderer les toux violentes qui dépendent de l'irritation causée par l'acreté des fluides qui suintent dans l'intérieur du Larinx, de la Trachée artère & des Bronches. On l'employe aussi dans les fleurs blanches qui viennent d'irritation. Malgré les éloges qu'on a donnés au *Succin*, quelques Médecins doutent de ses vertus lorsqu'on le donne en substance. Le peu de dissolubilité de cette substance bitumineuse leur paroît être un obstacle à son action sur les vaisseaux du second &

(a) J'examinerai plus en détail quelle est la nature de cet acide dans l'article de la distillation du *Succin*.

(b) Voyez la *Minéralogie* de M. Wallerius, tom. 1. page 368.

(c) Voyez *Historia Succinorum corpora aliena involventium*, déjà cité.

(d) *Observat. Physico Chymic.* pag. 507.

du troisiéme genre. D'ailleurs on sçait que ce n'est qu'à une chaleur plus forte que n'est celle de l'estomac & des intestins qu'on peut extraire les principes utiles du *Succin*; mais on doit en même-tems convenir que nous ne connoissons pas assez la nature & la force des liqueurs digestives, pour sçavoir précisément jusqu'à quel point telle substance est soluble. Nous connoissons encore beaucoup moins l'action qu'ont plusieurs substances sur les Plexus nerveux du bas ventre; ainsi il paroît difficile de déterminer autrement que par l'observation, les effets des remédes. Il est vrai que cette dernière exige aussi beaucoup d'attention & d'exactitude. Combien de fois n'a-t-on pas été trompé sur la vertu des remédes altérans? Ce n'est qu'en suivant pas à pas toutes les démarches de la nature, en ramassant toutes les connoissances de l'œconomie animale, en les combinant ensemble, & les comparant avec ce qu'on observe, qu'on peut parvenir à déterminer avec quelque exactitude l'action & la vertu des Médicamens. Le *Succin* entre dans la *Poudre composée*, qui porte son nom dans cette Pharmacopée. Il entre encore dans la *Poudre antispasmodique & astringente*, dans le *Baume de Fioraventi*, &c. du Dispensaire de Paris, qui en prépare aussi une *Teinture* avec l'Esprit de vin.

SUCRE. *Saccharum*. officin. *Angl.* Sugar. *Ital.* Zuccaro & Zuccherò. *Allem.* Zucker.

Le *Sucre* est un sel essentiel d'une nature particulière qu'on retire du suc d'une espèce de Roseau, qu'on cultive principalement dans les climats chauds du nouveau Monde & dans les Indes orientales. On le connoît sous le nom de CANNE DE SUCRE. *Arundo Saccharifera*. Pison & Marcgravii. Je n'entrerais point ici dans le détail du travail du *Sucre*, de sa nature, de ses différences & de ses usages. J'en ai déjà parlé dans les Notes que j'ai ajoutées à l'Exposition du Comité, depuis la page cv. jusqu'à la page cxvj. Je prie le Lecteur d'y avoir recours en y joignant le Texte du Comité. Je me bornerai dans cet article à donner les noms de différentes espèces de *Sucre* employées en Pharmacie. On fait un usage très-fréquent du *Sucre* dans les compositions Pharmaceutiques, surtout dans les *Syrops*, dans les *Con-*

serve, dans les *Tablettes*, dans plusieurs *Electuaires*, &c. On le fait entrer aussi dans plusieurs *Poudres*, soit pour en déguiser le goût, soit pour les rendre plus miscibles avec les liqueurs digestives. On s'en sert pour édulcorer différentes potions & autres boissons. Enfin, on forme par le moyen du *Sucre* des *Olaosaccharum*, qui ne sont que des huiles essentielles mêlées avec le *Sucre en poudre*, & rendues miscibles avec l'eau par son moyen. On trouve dans plusieurs Pharmacopées les noms de *Sucre* de Madere, de Saint-Thomas, de Malthe, &c. pour désigner les *Sucres* plus ou moins purifiés, parce que les *Sucres* qu'on tiroit & que les Allemands tirent encore de ces pays, étoient plus ou moins raffinés. Le *Sucre* de Madere est celui qui approche le plus du *Sucre Royal*. Celui de Malthe vient ensuite. Le *Sucre* de l'Isle Saint-Thomas est une espèce de *Sucre rouge*. Nous ne nous servons que des *Sucres* qui viennent de nos Isles, ainsi que les Anglois qui cultivent beaucoup de Canes de *Sucre* dans celles qu'ils possèdent.

SUCRE BRUT. MOSCOUADE. *Saccharum non purificatum.* officin. *Angl.* Rough Sugar. *Ital.* Zuccaro Rosso. *Allem.* Roher Zucker. On n'emploie ce premier *Sucre* que dans les lavemens. Il est purgatif. On en fait usage dans la sciatique, & dans les douleurs vagues des extrémités & du bas ventre. Sa dose est depuis ζ ij. jusqu'à ζ iv. On emploie encore plus fréquemment aux mêmes usages celui qui suit.

SUCRE ROUGE ou DE CHYPRE, nommé aussi SUCRE DE SAINT-THOMAS. *Saccharum Rubrum.* officin. *Angl.* Brown Sugar. *Ital.* Zuccaro Rosso. *Allem.* Braun-Zucker ou Thomas-Zucker. (Voyez ce que j'ai dit sur ces deux espèces de *Sucre* aux deux Notes (a) des pages cx. & cxj. de l'Exposition du Comité.)

CASSONADE ou CASTONADE. SUCKE TERRE. *Saccharum Farinaceum, Cassonada* officin. *Angl.* Powder Sugar. *Ital.* Rottame. *Allem.* Farin-Zucker, Speise-Zucker, Kasten. (Voyez la Note (a) de la page cxj. de l'Exposition du Comité.)

SUCRE RAFINÉ ORDINAIRE. SUCRE EN PAIN. *Saccharum Purum vel Finum* officin. *Angl.* Refined Sugar.

Ital. Zuccaro purgato. *Allem.* Gemeiner Hut-Zucker.

SUCRE ROYAL. *Saccharum Purissimum, & Candidissimum* officin. *Angl.* Double Refined Sugar. *Ital.* Zuccaro Purissimo. *Allem.* Feiner-Zucker. (*Voyez la Note (a) déjà citée page cxj.*)

SUCRE CANDI. *Saccharum Candum vel Crystallinum lucidum, Saccharum Cantum* officin. *Angl.* Sugar-Candy. *Ital.* Zuccaro Candito ou Candido. *Allem.* Zucker Kandt. (*Voyez la Note (a) de la page cx. de l'Exposition du Comité.*)

On se sert quelquefois du *Sucre Candi* mis en poudre fine pour dissiper les taches qui se forment sur la Cornée, & qu'on nomme ordinairement *Tayes*. On le porte sur cet endroit de la Cornée par le moyen d'un tuyau dans lequel on souffle. Le *Sucre Candi* entre aussi dans plusieurs Collyres destinés à fortifier les parties de l'œil. Il entre encore dans quelques compositions.

On retire de différens végétaux un suc propre à faire du *Sucre*; un des plus connus est celui qu'on nous envoie de Canada & qu'on nomme **SUCRE D'ÉRABLE**, parce qu'il est formé du suc de deux espèces d'*Erables* qui y croissent. M. Gauthier Médecin, & Correspondant de l'Académie des Sciences, a envoyé à cette Académie (a) un Mémoire fort détaillé sur la manière de retirer cette espèce de *Sucre*. Le premier des arbres qui fournissent un suc propre à faire du *Sucre*, est connu sous le nom d'*Erable Blanc* ou *Mâle*. Cet arbre s'éleve ordinairement très-haut, & a l'écorce blanchâtre. Le second est nommé *Erable Femelle* ou *Erable Plane*; il ne s'éleve pas si haut que le premier. Son écorce est unie & polie, & d'un rouge tirant un peu sur le brun. On fait des entailles à ces arbres au commencement du mois de Novembre, tems où ils se dépouillent de leurs feuilles. M. Gauthier remarque (b) qu'il est nécessaire qu'il ait gélé pendant quelques jours, pour que le suc coule en une certaine quantité. On cuit le suc en consistance de syrop. On met ce syrop dans des moules de différentes formes, on l'y

(a) Mémoires présentés à l'Académie des Sciences, tom. 2. || (b) *Ibid.*

laisse sécher & se durcir. Pour l'avoir plus pur on le clarifie quelquefois avec le blanc d'œuf. Cent pots d'eau sucrée d'*Erable* fournissent dix livres de *Sucre* (a). On nous apporte ce *Sucre* en morceaux de différente grosseur. Il est solide, quoiqu'un peu gras; il est d'une couleur roussâtre. On en trouve d'assez blanc, mais on doit prendre garde qu'il ne soit alors mêlé avec de la farine qu'on y introduit pour le rendre plus blanc. Sa faveur est douce & assez agréable. Ce *Sucre* peut servir à quelques-uns des usages auxquels on emploie le *Sucre* ordinaire. On prépare en Canada un syrop avec le *Capillaire* du même pays. On nous envoie ce syrop en France. Il est utile dans les rhumes & propre à adoucir l'acreté des liqueurs qui enduisent le larinx & la trachée artère, & à faciliter doucement l'expectoration.

On obtient encore une substance sucrée, & même un véritable *Sucre* des racines de quelques plantes de notre pays. M. Marggraf en a retiré des racines de la *Bette blanche*, de la *Bette rouge*, ou *Betterave*, & de celle de *Chervi*. On trouve dans les Mémoires de l'Académie de Berlin de l'année 1747. le procédé dont ce sçavant Chymiste s'est servi pour retirer du *Sucre* de ces substances.

SUIF. *Sebum* ou *Sevum*. officin.

On donne le nom de *Suif* à cette graisse ferme & solide qu'on trouve dans le bas-ventre & surtout autour des reins des animaux qui ne vivent que de végétaux. Le *Suif* ne diffère de la graisse que par sa fermeté. Cette qualité paroît devoir être attribuée à l'acide qui s'y trouve dans une quantité plus grande que dans la plupart des graisses & des autres matieres animales. En effet lorsqu'on est parvenu à enlever par la distillation, l'acide qui étoit contenu dans le *Suif*, la partie qui demeure encore figée, a beaucoup moins de consistance qu'auparavant (b). On ne trouve pas ordinairement de *Suif* proprement dit dans l'homme, ni dans les animaux carnivores. Cependant la graisse dégénere quelquefois, & devient aussi solide & aussi dure que le premier.

(a) Voyez *ibid.*

(b) Voyez les *Elemens de Chy-* || *mie Pratique* de M. Macquer, tom. 2.

C'est ce qu'on remarque dans les tumeurs qu'on a nommées *Sébacées* ; parce que la matière qui les forme, a la consistance du *Suif*. On trouve même quelquefois des portions de graisse qui ont une consistance suifeuse dans certaines parties. M. Haller dit en avoir observé de semblable sous la peau qui recouvre la partie interne du *Tibia*, sans qu'il parût aucune cause de maladie dans les sujets dans lesquels il a fait cette observation (a). Le *Suif* n'est employé qu'à l'extérieur ou dans les lavemens adoucissans qu'on ordonne dans la dysenterie, & les douleurs des intestins. Le *Suif* est adoucissant, émollient & propre à détendre. On se sert du *Suif* de différens animaux, & on les fait entrer dans les onguens, les emplâtres & autres médicamens externes. On le purifie avant que de l'employer. On trouve cette préparation dans ce Dispensaire.

SUIF DE MOUTON. *Sebum Ovillum seu Vervecinum.* officin. *Angl.* Mutton Sewet. *Ital.* Sevo di Pecora. *Allem.* Hamel-Inschlitt.

SUIF DE BELIER. *Sebum Arietinum.* officin. *Angl.* Måle of Ews Sewet. *Ital.* Sevo d'Ariete. *Allem.* Widder-Inschlitt.

Ces deux espèces de *Suifs* qui sont à-peu-près les mêmes, sont fermes & solides. Le *Suif de Mouton* entre dans l'*Emplâtre attractive*, dans l'*Onguent de Gomme Elemi*, dans l'*Onguent de Poix* & celui de *Sureau* de cette Pharmacopée. Le *Suif de Mouton* entre aussi dans l'*Onguent Brun* sans *Lytharge*, & celui de *Belier* dans l'*Onguent de la Mere* & dans l'*Onguent mondicatif d'Ache* de celle de Paris.

SUIF DE BOUC. *Sebum Hircinum.* officin. *Angl.* Goat Sewet. *Ital.* Sevo Caprino. *Allem.* Bocks-Inschlitt.

Le *Suif de Bouc* entre dans le *Baume d'Arceus*, & l'*Emplâtre de Melilot composé* du Dispensaire de Paris.

SUIF DE BŒUF. *Sebum Bovinum.* officin. *Angl.* Ox. Sewet. *Ital.* Sevo Bovino. *Allem.* Rinder Inschlitt.

Il entre dans l'*Emplâtre simple de Melilot* du Dispensaire Paris.

(a) *Elementa Physiologia corporis humani*, in-4°. Lausannæ 1757.

SUIF DE CERF. *Sebum Cervinum*. officin. *Angl.* Hart's Sewet. *Ital.* Sevo di Cervo. *Allem.* Hierfchen-Inschlitt.

Le Suif de Cerf entre dans l'Emplâtre de Nuremberg.

SUREAU. *Sambucus fructu in umbellâ nigro*. C. B. P. & I. R. H. *Arbor urfi vel urfæ Quorumd.* *Angl.* Elder. *Ital.* Sambuco. *Allem.* Hollunder.

Le Sureau est un arbre fort commun dans toutes les campagnes. On fait usage de l'écorce moyenne de son tronc, de ses feuilles, de ses fleurs & de ses bayes. On sçait que le bois de cet arbre est rempli d'une moëlle ferme & blanche. Extérieurement il est revêtu d'une écorce de couleur grise ou cendrée. Sous cette première écorce on en rencontre une qui est verte. C'est cette seconde écorce ou écorce moyenne qu'on employe. Les feuilles de Sureau sont attachées le long d'une côte, elles sont allongées, pointues & dentelées à leur bord. Les fleurs forment aux sommets des branches, de larges ombelles; ces fleurs sont en rose, composées de cinq pétales blancs. Les bayes ou fruits qui succèdent à ces fleurs sont nommées *Grana Actes* quand elles sont sèches. Elles sont rondes, de la grosseur à-peu-près de celle du Genevrier, vertes d'abord, & noires dans leur maturité. Elles sont remplies d'un suc de couleur pourpre, & renferment trois graines assez menues. Toutes les parties du Sureau ont une odeur forte & désagréable; les fleurs surtout ont une odeur pénétrante & qui porte à la tête. Pour bien conserver ces fleurs, on doit, suivant la méthode que donne M. Rouelle dans ses Cours, les cueillir par un beau tems, & les faire sécher en 12 heures sans les détacher de leur ombelle. Il vaut mieux les cueillir l'après-midi ou du moins après que le soleil a eu assez de force pour enlever toute la rosée. Sans ces précautions il est à craindre qu'il ne s'y excite un léger mouvement de fermentation qui les gâte & les noircit. On les conserve dans un vaisseau bien fermé, & dans un endroit sec. L'écorce moyenne du Sureau est purgative & diurétique; on en fait cependant rarement usage. Sa dose est de $\zeta\beta$. jusqu'à $\zeta\jmath$. infusée dans l'eau ou le vin blanc. On peut s'en servir dans l'hydropisie. Le Dispensaire de Paris employe cette écorce dans l'Onguent pour

les Brûlures. Les feuilles de *Sureau* sont aussi purgatives; extérieurement elles sont résolutes, & on les employe en cataplasme après les avoir légèrement amorties sur le feu ou sous les cendres chaudes, pour dissiper les enflûres œdémateuses. Le Dispensaire de Paris les fait entrer dans l'*Onguent Martiatum*, & dans celui qui est destiné pour les brûlures.

Les parties du *Sureau* dont on fait le plus d'usage, sont les bayes & surtout les fleurs. Ces dernières sont anodines, adoucissantes & légèrement résolutes. Elles paroissent contenir des parties balsamiques & légères, unies à une substance mucilagineuse. Elles ont plus d'activité lorsqu'elles sont fraîches, & sont laxatives. On les prend sèches en infusion théiforme, & elles sont alors diurétiques & diaphorétiques. On en fait un grand usage extérieurement dans toutes les affections érespélateuses. Dans ces maladies on fait des fomentations avec l'eau dans laquelle on a fait infuser ces fleurs. Ces fomentations légèrement résolutes & adoucissantes sont très-utiles. On en retire une Eau par la distillation. On les fait entrer dans la composition des *Vinaigres médicinaux*. Ces fleurs entrent dans l'*huile* qui porte son nom dans cette Pharmacopée, & dans le *Baume tranquille*, la *Décoction aromatique destinée aux fomentations*, & l'*Eau vulnérable* du Dispensaire de Paris. Les bayes de *Sureau* sont diaphorétiques, toniques, légèrement astringentes. On en fait usage dans les diarrhées. On prépare avec leur suc un *Rob* dont on trouvera le procédé dans cette Pharmacopée.

Je joins au *Sureau* une plante qui lui ressemble beaucoup, & qu'on nomme par cette raison

PETIT SUREAU ou YEBLE. *Sambucus humilis*, sive *Ebulus*. C. B. P. & I. R. H. *Ebulus* sive *Sambucus herbacea*. J. B. *Angl.* Dwarf-Elder. *Ital.* Ebolo. *Allem.* Attich, Acker-Hollunder.

On employe toutes les parties de cette plante qu'on trouve dans toutes les campagnes des environs de Paris, surtout le long des chemins. Toute la plante a l'odeur du *Sureau*. Sa racine est charnue, d'une couleur blanchâtre, sa saveur est âcre, amère & nauséabonde. Ses feuilles ressemblent

beaucoup à celles du *Sureau*, ainsi que ses fleurs & ses bayes qui renferment trois graines oblongues & anguleuses. Cette plante est mise au nombre des Purgatifs hydragogues, surtout l'écorce de sa racine, & ses semences. Ses fleurs ont à-peu-près les mêmes vertus que celles du *Sureau*. Extérieurement l'*Yeble* est très-résolutif. On employe ses feuilles en cataplasme, ainsi que sa racine, pour dissiper les tumeurs œdémateuses. Elles paroissent même plus discutives que celles du *Sureau*. On s'en sert pour les mêmes maladies en fomentation dans l'eau ou dans le vin. La semence d'*Yeble* entre dans la *Poudre Hydragogue* du Dispensaire de Paris, & sa racine récente dans l'*Émplatre de Vigo* du même Dispensaire.

SUIE DE CHEMINÉE. *Fuligo lignorum combustorum.*
Angl. Wood Soot. *Ital.* Fuligine. *Allem.* Ruff, Rahm.

La *Suie* est une substance trop connue pour en faire la description. On sçait que c'est cette matiere qui se ramasse sous la forme de floccons noirs dans les cheminées, & qu'elle n'est que le résultat de la vapeur ou de la fumée qui s'élève des végétaux en combustion. On n'employe pas la *Suie* en substance; on ne se sert que de ses produits. On en tire une *Teinture* par l'Esprit de vin, & on en obtient par la distillation, un *Esprit*, un *Sel volatil*, & une *Huile*. On trouvera ces différens procédés dans cette Pharmacopée.

S U P P L E M E N T

A la lettre S.

SAGOU. *Sagou. Sagou, Zagoe & Sego.* *Angl. Ital. Allem.* Idem.

Le *Sagou* est une espèce de Fécule tirée d'un Palmier qui croît dans les Indes orientales & au Japon, & qu'on a nommé *Palma Japonica*, *Spinosis pediculis*, *Polypodii folio*. *Boerrh. Ind. Arbor farinifera.* *Park. Theat.* On trouve dans l'intérieur de cet arbre une moëlle farineuse & blanchâtre que